MODELE STATISTIQUE DE LA SADC POUR LE COMMERCE DES SERVICES

Document de synthèse

Introduction

Les présents modèles ont été mis au point afin de répondre à la nécessité pour la SADC d'améliorer la disponibilité et la qualité des données sur le commerce des services, y compris les statistiques du commerce des filiales étrangères (FATS) et, ainsi, d'éclairer les négociations autour du commerce des services.

Le présent document de synthèse, le classeur Excel qui lui est associé, les deux documents d'appui sur les FATS et la liste de l'OMC sur les services à négocier : tous ces documents constituent des modèles pour les statistiques sur le commerce des services et les filiales étrangères en vue de la soumission commune de rapports à la SADC. Ils fournissent également aux pays quelques orientations, notamment en ce qui concerne la collecte des statistiques pertinentes.

Contexte des négociations commerciales au sein de la SADC

Dans le cadre du Protocole sur le commerce des services, les États membres de la SADC négocient actuellement la libéralisation du commerce des services dans la région suite au mandat émis en ce sens par le Comité des ministres du commerce et de l'industrie de la SADC. Les négociations en cours se concentrent principalement sur six secteurs prioritaires, à savoir :

- la construction ;
- les services financiers (les assurances y comprises) ;
- les services liés à l'énergie ;
- les communications ;
- les services de transport ;
- le tourisme.

Par ailleurs, certains États membres négocient le commerce des services avec l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de partenariat économique (APE). Il s'agit de quatre États participant à l'APE de la SADC, soit : le Botswana, le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland. En plus des six secteurs prioritaires déterminés par la SADC, ces négociations APE portent également sur les services aux entreprises.

Les modèles statistiques ont été conçus afin de servir d'outil commun pour la collecte et la compilation de statistiques sur le commerce des services, y compris sur les activités de services conduites par les filiales étrangères dans la région de la SADC. Ils sont destinés à être utilisés par tous les États membres de la SADC.

Modèles statistiques

Il existe une tension naturelle entre la nécessité pour les négociateurs commerciaux de disposer d'informations détaillées sur les secteurs des services et la capacité des statisticiens à recueillir de façon méthodique des données sur le commerce des services auprès des entreprises commerciales et des particuliers. Les présents modèles s'appuient sur les cadres statistiques standards existants afin de maximiser les possibilités des autorités statistiques et de leurs contreparties du secteur privé de fournir les informations demandées dans les questionnaires.

Ils utilisent le cadre statistique de la balance des paiements, en particulier le Manuel de la balance des paiements du FMI (6e édition) (BPM6), qui est en voie d'être mis en œuvre partout dans le monde, y compris dans tous les États membres de la SADC même si, au moment de la rédaction du présent document, les Seychelles étaient le seul d'entre eux à avoir complété la migration vers le BMP6.

Les données du cadre de la balance des paiements relatives au commerce des services ont été détaillées en utilisant le Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS, 2010) et, en particulier, la classification élargie des services de la balance des paiements (EBOPS, 2010). L'utilisation du MSCIS 2010 est nécessaire pour faciliter le recueil d'informations sur les pays partenaires.

En ce qui concerne la présence commerciale de fournisseurs de services étrangers, qui n'est pas couverte par les données de la balance des paiements, les modèles utilisent le cadre des statistiques des filiales étrangères (FATS), qui est présenté dans le MSCIS 2010, ventilées par secteur de service et par partenaire. Les FATS se divisent en FATS *entrantes*, qui concernent les filiales étrangères opérant au sein de l'économie nationale, et en FATS *sortantes*, qui concernent les filiales opérant à l'étranger sous le contrôle de sociétés nationales.

Les modèles revêtent trois aspects : En premier lieu, ils donnent des orientations claires quant à l'ensemble de données commun sur lesquelles les pays peuvent faire rapport à la SADC. En deuxième lieu, ils indiquent certaines informations supplémentaires qu'il serait utile de recueillir pour répondre aux besoins nationaux en matière de négociation du commerce des services. En troisième lieu, ils fournissent quelques indications quant aux moyens de recueillir les données fondamentales communes à l'échelle nationale ainsi qu'aux questions modèles à poser ou à adapter pour conduire les enquêtes statistiques. Sur ce point, les modèles s'inspirent des questionnaires nationaux existants tels que ceux de l'Office national de la Statistique du Royaume-Uni, et de celui employé par la Zambie pour recueillir les FATS (ensemble avec celui employé pour conduire une enquête sur l'investissement étranger direct), ainsi que du projet de Guide pour statisticiens qui est actuellement en cours de préparation par l'OMC, le FMI, l'UNSD, etc.

Les modèles de base communs visent à dresser un portrait des principales composantes du commerce des services effectué par les pays avec les pays et groupes partenaires tels les autres pays de la SADC, l'UE et d'autres partenaires majeurs tels que le COMESA, l'EAC et le reste du monde. Les détails sont fournis dans les secteurs prioritaires lorsque la disponibilité des données le permet.

Modèles de base communs pour faire rapport à la SADC

Les modèles présentent les statistiques de base communes et comportent trois sections traitant des :

1. Statistiques du commerce des services dans la balance des paiements par pays partenaire
2. Statistiques entrantes des filiales étrangères par pays partenaire
3. Statistiques sortantes des filiales étrangères par pays partenaire

Dimension du pays partenaires
La dimension des pays partenaires est commune à toutes les trois parties des modèles communs de base. Établie du point de vue de la SADC, la liste est une liste exhaustive des pays qui commence avec les États membres de la SADC. Elle identifie les autres membres du processus tripartite (COMESA et EAC) et de l'Union européenne (UE) avec lesquels certains États membres négocient actuellement des accords sur le commerce des services.

La liste complète des pays partenaires est jointe comme annexe B1.

Statistiques du commerce des services dans la balance des paiements par pays partenaire
Cette partie des modèles de base communs utilisent des services EBOPS 2010 sélectionnés du MSCIS 2010 afin de mesurer le commerce des services entre des résidents et des non-résidents par pays partenaire. On retrouve également cinq autres dimensions : le pays déclarant, la période (année ou trimestre), le flux (des exportations ou des importations), les unités de valeur (devise nationale ou dollar US) et métadonnées (informations textuelles concernant les données). On obtient ainsi un ensemble de données à sept dimensions. Le modèle est présenté ci-après et à l'annexe B2.

Ainsi, les sept champs ou dimensions sont :
a : le pays déclarant

b : la période : l'année ou le trimestre

c : le flux : exportations ou exportations

d : l'unité de valeur: en milliers d'unités de la monnaie nationale ou en milliers de dollars US

e : les postes communs EBOPS 2010.

Codes 2010 EBOPS				Désignations EBOPS 2010
1				**Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers**
2				**Services d'entretien et de réparation n.i.a.**
3				**Transport**
	3.1			**Transports maritimes**
		3.1.1		**Passagers**
		3.1.2		**Fret**
		3.1.3		**Autres**
	3.2			**Transports aériens**
		3.2.1		**Passagers**
		3.2.2		**Fret**
		3.2.3		**Autres**
	3.3			**Autres modes de transport**
		3.3.1		**Passagers**
		3.3.2		**Fret**
		3.3.3		**Autres**
	3.4			**Services postaux et de messagerie**
				Classification élargie des autres modes de transport
	3.6			**Transports ferroviaires**
	3.7			**Transports routiers**
	3.8			**Transport par voies navigables intérieures**
	3.9			**Transport par oléoduc et gazoduc**
	3.10			**Transport d'électricité**
	3.11			**Autres services connexes aux transports**
4				**Voyages**

	4.1			**Voyages à titre professionnel**
		4.1.1		**Acquisition de biens et de services par des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs temporaires**
		4.1.2		**Autres que l'acquisition de biens et de services par des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs temporaires**
	4.2			**Voyages à titre personnel**
		4.2.1		**Dépenses liées à la santé**
		4.2.2		**Dépenses liées à l'éducation**
		4.2.3		**Autres voyages à titre personnel**
5				**la construction ;**
	5.1			**Construction réalisée à l'étranger**
	5.2			**Construction dans l'économie déclarante**
6				**Services d'assurance et de pension**
	6.1			**Assurance directe**
	dont			
		6.1.2		**Assurance fret**
	6.2			**Réassurance**
	6.3			**Services auxiliaires d'assurance**
	6.4			**Services de pension et de garantie standard**
7				**Services financiers**
	7.1			**Services financiers explicitement facturés et autres**
	7.2			**Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)**
8				**Frais pour usage de la propriété intellectuelle n.i.a.**
9				**Services de télécommunication, d'informatique et d'information**
	9.1			**Services de télécommunication**
	9.2			**Services d'informatique**
	9.3			**Services d'information**
10				**Autres services aux entreprises**
	10.1			**Services de recherche-développement**
	10.2			**Services spécialisés et services de conseil en gestion**
		10.2.1		**Services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et de relations publiques**
			10.2.1.1	**Services juridiques**
			10.2.1.2	**Services de comptabilité, de vérification des comptes, de tenue des livres et de conseil en fiscalité**
			10.2.1.3	**Services de conseil aux entreprises, de conseil en gestion et de relations publiques**
		10.2.2		**Services de publicité, études de marché et sondages d'opinion**
	10.3			**Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises**
11				**Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs**
12				**Biens et services des administrations publiques n.i.a.**
				Services non assignés
				Total services

f : Illustration de la dimension Pays partenaire :

	Liste de pays de la SADC et des groupes de pays partenaires					
Total Monde	WLD					
Liste des pays		Groupes				Facultatif
Afrique		**SADC**	**COMESA**	**EAC**	**UE**	**SACU**
Total SADC	SADC					
Angola	AGO	x				
Botswana	BWA	x				x
RD Congo	COD	x	x			
Lesotho	LSO	x				x
Madagascar	MDG	x	x			
Malawi	MWI	x	x			
Maurice	MUS	x	x			
Mozambique	MOZ	x				
Namibie	NAM	x				x
Seychelles	SYC	x	x			
Afrique du Sud	ZAF	x				x
Swaziland	SWZ	x	x			x

Tanzanie	TZA	x		x		
Zambie	ZMB	x	x			
Zimbabwe	ZWE	x	x			
Burundi	BDI		x	x		
Comores	COM		x			
Djibouti	DJI		x			
Égypte	EGY		x			
Érythrée	ERI		x			
Éthiopie	ETH		x			
Kenya	KEN		x	x		
Libye	LBY		x			
Rwanda	RWA		x	x		
Soudan	SDN		x			
Ouganda	UGA		x	x		
Total COMESA	COMS					
Total EAC	EAFC					
Total Tripartite	TRIP					
Total SACU (Facultatif)						
Bénin	BEN					
Burkina Faso	BFA					
Cameroun	CMR					
Cap Vert	CPV					
Centrafricaine (Rép.)	CAF					
Algérie	DZA					
Tchad	CD					
Congo	COG					
Côte d'Ivoire	CIV					
Guinée équatoriale	GNQ					
Gabon	GAB					
Gambie	GMB					
Ghana	GHA					
Guinée	GIN					
Guinée-Bissau	GNB					
Liberia	LBR					
Mali	MLI					
Mauritanie	MRT					
Maroc	MAR					
Niger	NER					
Nigéria	NGA					
Sao Tome et Principe	STP					
Sénégal	SEN					
Sierra Leone	SLE					
Somalie	SOM					
Soudan du Sud	SSD					
Sainte-Hélène	SHN					
Togo	TGO					
Tunisie	TUN					
					UE	
Europe						
Autriche	AUT				X	
Belgique	BEL				X	
Bulgarie	BGR				X	
Croatie	HRV				X	
Chypre	CYP				X	
République tchèque	CZE				X	
Danemark	DNK				X	
Estonie	EST				X	
Finlande	FIN				X	
France	FRA				X	
Allemagne	DEU				X	
Grèce	GRC				X	
Hongrie	HUN				X	
Irlande	IRL				X	
Italie	ITA				X	
Lettonie	LVA				X	
Lituanie	LTU				X	
Luxembourg	LUX				X	
Malte	MLT				X	
Pays-Bas	NLD				X	
Pologne	POL				X	

Portugal	PRT				X	
Roumanie	ROU				X	
Slovaquie	SVK				X	
Slovénie	SLO				X	
Espagne	ESP				X	
Suède	SWE				X	
Royaume Uni	GBR				X	
Total UE	EUN					
Albanie	ALB					
Andorre	ET					
Biélorussie	BLR					
Bosnie-Herzégovine	BIH					
Etc.						

La liste complète des pays est jointe comme annexe B1.

g : Métadonnées : (Les informations dont la SADC aurait besoin à propos des statistiques rapportées seront déterminées à l'étape de mise en œuvre du modèle, lorsque la SADC commencera le processus de collecte des données. Elles se concentreront sur les FATS et éviteront la répétition inutile des métadonnées sur la balance des paiements qui sont recueillies par le FMI. Elles doivent s'aligner sur les normes internationales de communication des métadonnées. En ce qui concerne le commerce des services, elles comprennent des informations telles que : le Fonctionnaire menant l'enquête (contact national) et l'institution ou les institutions chargées de la collecte des données sur le commerce des services, indépendamment du fait que ces dernières soient publiées ou non ou du lieu de leur publication).

Statistiques entrantes des filiales étrangères par pays partenaire

Cette partie du modèle de base commun utilise les activités figurant dans la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI 4) par pays partenaire ainsi que des recommandations qui sont formulées au chapitre 4 du MSCIS 2010 sur les statistiques des filiales étrangères. S'ajoutent d'autres indicateurs, à savoir : le pays déclarant, la période (année), les variables (nombre d'entreprises *résidentes*, vente ou production, emploi), unités de valeur (en termes de la monnaie nationale ou de dollar US) et les métadonnées (informations textuelles concernant les données). On obtient ainsi un ensemble de données à sept dimensions. Le modèle est présenté ci-après et à l'annexe B4.

Ainsi, les sept champs ou dimensions sont :

a : le pays déclarant

b : la période : Année

c : les variables : nombre d'entreprises, ventes, production, emploi.

d : l'unité de valeur: en milliers d'unités de la monnaie nationale ou en milliers de dollars US

e : les postes industriels communs de la CITI 4 : activité des filiales résidentes

Code CITI				**Description**
Section	Divisions	Divisions	**Groupes**	
A	**01-03**			**AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE**
B	**05-09**			**MINES ET CARRIÈRES**
C	**10-33**			**ACTIVITÉS DE FABRICATION**
	dont			

		19-22		Produits pétroliers, chimiques, de matières en caoutchouc et en plastique
		29-30		Matériels de transport
D	**35**			**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION**
E	**36-39**			**DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT ; GESTION DES DÉCHETS ; ACTIVITÉS DE REMISE EN ÉTAT**
F	**41-43**			**CONSTRUCTION**
		41		**Construction de bâtiments**
		42		**Génie civil**
		43		**Activités de construction spécialisées**
G-S	**45-96**			**TOTAL SERVICES**
G	**45-47**			**COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**
H	**49-53**			**TRANSPORT ET MAGASINAGE**
		49		Transports terrestres et transport par conduites
		50		Transports par eau
		51		Transports aériens
		52		Magasinage et activités annexes des transports
		53		Activités de poste et de courrier
I	**55-56**			**HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS DE SERVICES DE RESTAURATION**
		55		**Hébergement**
		56		**Activités de services de restauration et de consommation de boissons**
J	**58-63**			**INFORMATION ET COMMUNICATION**
	58-60			Activités d'édition, audiovisuelles et de diffusion
	61			Télécommunications
	62-63			Services informatiques et autres services d'information
K	**64-66**			**ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**
		64		Activités de services financiers, à l'exception des assurances et des caisses de retraite
			641	Intermédiation monétaire (banque)
		65		Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire
		66		Activités auxiliaires des services financiers et des assurances
L	**68**			**ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES**
M	**69-75**			**ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**
		69		Activités juridiques et comptables
		70		Activités de bureaux principaux ; activités de conseils en matière de gestion
		71		Activités d'architecture et d'ingénierie; activités d'essais et d'analyses techniques
		72		Recherche scientifique et développement
		73		Publicité et études de marché
		74-75		Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques ; activités de services vétérinaires
N	**77-82**			**ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI**
P-S	**85-96**			**ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT, À LA SANTÉ, AUX ARTS, AUX LOISIRS, ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE**
	XX			**Activités économiques non assignées**
	Total			**TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS**

f : Pays partenaire de l'entité (non résidente) de contrôle ultime : postes communs

Liste de pays de la SADC et des groupes de pays partenaires						
Univers des entreprises résidentes	A1					
Entreprises contrôlées par le pays déclarant	A2					
Entreprises contrôlées par des étrangers	A3					
Liste des pays		Groupes				Facultatif
		SADC	**COMESA**	**EAC**	**UE**	**SACU**
Afrique						
Total contrôlé SADC	SADC					
Angola	AGO	x				
Botswana	BWA	x				x
RD Congo	COD	x	x			
Lesotho	LSO	x				x
Madagascar	MDG	x	x			
Malawi	MWI	x	x			
Maurice	MUS	x	x			
Mozambique	MOZ	x				
Namibie	NAM	x				x
Seychelles	SYC	x	x			
Afrique du Sud	ZAF	x				x
Swaziland	SWZ	x	x			x
Tanzanie	TZA	x		x		
Zambie	ZMB	x	x			
Zimbabwe	ZWE	x	x			
Burundi	BDI		x	x		
Comores	COM		x			
Djibouti	DJI		x			
Égypte	EGY		x			
Érythrée	ERI		x			
Éthiopie	ETH		x			
Kenya	KEN		x	x		
Libye	LBY		x			
Rwanda	RWA		x	x		
Soudan	SDN		x			
Ouganda	UGA		x	x		
Total COMESA	COMS					
Total EAC	EAFC					
Total Tripartite	TRIP					
Total SACU (Facultatif)						
Bénin	BEN					
Burkina Faso	BFA					
Cameroun	CMR					
Cap Vert	CPV					
Centrafricaine (Rép.)	CAF					
Algérie	DZA					
Tchad	CD					
Congo	COG					
Côte d'Ivoire	CIV					
Guinée équatoriale	GNQ					
Gabon	GAB					
Gambie	GMB					
Ghana	GHA					
Guinée	GIN					
Guinée-Bissau	GNB					
Liberia	LBR					
Mali	MLI					
Mauritanie	MRT					
Maroc	MAR					
Niger	NER					
Nigéria	NGA					
Sao Tome et Principe	STP					
Sénégal	SEN					

Sierra Leone	SLE					
Somalie	SOM					
Soudan du Sud	SSD					
Saint-Hélène	SHN					
Togo	TGO					
Tunisie	TUN					
		SADC	COMESA	EAC	UE	
Europe						
Autriche	AUT				X	
Belgique	BEL				X	
Bulgarie	BGR				X	
Croatie	HRV				X	
Chypre	CYP				X	
République tchèque	CZE				X	
Danemark	DNK				X	
Estonie	EST				X	
Finlande	FIN				X	
France	FRA				X	
Allemagne	DEU				X	
Grèce	GRC				X	
Hongrie	HUN				X	
Irlande	IRL				X	
Italie	ITA				X	
Lettonie	LVA				X	
Lituanie	LTU				X	
Luxembourg	LUX				X	
Malte	MLT				X	
Pays-Bas	NLD				X	
Pologne	POL				X	
Portugal	PRT				X	
Roumanie	ROU				X	
Slovaquie	SVK				X	
Slovénie	SLO				X	
Espagne	ESP				X	
Suède	SWE				X	
Royaume Uni	GBR				X	
Total UE	EUN					
Albanie	ALB					
Andorre	ET					
Bélarus	BLR					
Bosnie-Herzégovine	BIH					
Etc.						

La liste complète des pays est jointe comme annexe B1.

g : Métadonnées : (Les informations dont la SADC aurait besoin à propos des statistiques rapportées seront déterminées à l'étape de mise en œuvre du modèle, lorsque la SADC commencera le processus de collecte des données. Elles se concentreront sur les FATS et éviteront la répétition inutile des métadonnées sur la balance des paiements qui sont recueillies par le FMI. Elles doivent s'aligner sur les normes internationales de communication des métadonnées. Elles comprennent en principe des informations telles que : le nom du Fonctionnaire menant l'enquête (contact pays), l'institution ou les institutions chargées de recueillir les données sur les FATS entrantes, l'intitulé de l'enquête, la fréquence de l'enquête, le taux de réponse, une description de l'estimation des non-réponses, les écarts par rapport aux recommandations concernant les FATS du MSCIS, la question de savoir si les données sont publiés ou non, et le lieu de cette publication.

Statistiques sortantes des filiales étrangères par pays partenaire

Cette partie du modèle de base commun utilise les activités figurant dans la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI 4) par pays partenaire ainsi que des recommandations qui sont formulées dans le MSCIS 2010. Comme il peut s'avérer plus difficile pour les

bureaux de la statistique d'évaluer avec précision l'activité industrielle des entreprises non résidentes contrôlées par des entreprises résidentes, la liste des industries sélectionnées est légèrement simplifiée de sorte à enquêter directement sur les entreprises résidentes uniquement.

S'ajoutent d'autres indicateurs, à savoir : le pays déclarant, la période (année), les variables (nombre d'entreprises *non résidentes*, ventes ou production, emploi), unités de valeur (en termes de la monnaie nationale ou de dollar US) et les métadonnées (informations textuelles concernant les données). L'ensemble constitue un ensemble de données à sept indicateurs. Le modèle est présenté ci-après ainsi qu'à l'annexe B5.

Ainsi, les sept champs ou dimensions sont :
a : le pays déclarant
b : la période : Année
c : les variables : Nombre d'entreprises non résidentes, vente ou production, emploi
d : l'unité de valeur: en milliers d'unités de la monnaie nationale ou en milliers de dollars US
e : les postes industriels communs de la CITI 4 :

Activités des filiales non résidentes

Section CITI	Division CITI	**Division**	**Groupe**	**Description**
A	**01-03**			**AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE**
B	**05-09**			**MINES ET CARRIÈRES**
C	**10-33**			**ACTIVITÉS DE FABRICATION**
	dont			
		19-22		Produits pétroliers, chimiques, de matières en caoutchouc et en plastique
		29-30		Matériels de transport
D	**35**			**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION**
E	**36-39**			**DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT ; GESTION DES DÉCHETS ; ACTIVITÉS DE REMISE EN ÉTAT**
F	**41-43**			**CONSTRUCTION**
G-S	**45-96**			**TOTAL SERVICES**
G	**45-47**			**COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**
H	**49-53**			**TRANSPORT ET MAGASINAGE**
	dont	**53**		Activités de poste et de courrier
I	**55-56**			**HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS DE SERVICES DE RESTAURATION**
J	**58-63**			**INFORMATION ET COMMUNICATION**
	58-60			Activités d'édition, audiovisuelles et de diffusion
	61			Télécommunications
	62-63			Services informatiques et autres services d'information
K	**64-66**			**ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**
	dont			
			641	**Intermédiation monétaire (banque)**
		65		Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire
L	**68**			**ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES**
M	**69-75**			**ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**
N	**77-82**			**ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI**
P-S	**85-96**			**ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT, À LA SANTÉ, AUX ARTS, AUX LOISIRS, ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE**

				Activités économiques non assignées
				TOTAL DES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES FILIALES NON RÉSIDENTES

f : Pays partenaire de l'entreprise filiale non résidente contrôlée par des entreprises résidentes - Postes communs :

Liste de pays de la SADC et des groupes de pays partenaires

Total Monde						
Liste des pays		Groupes				Facultatif
Afrique		**SADC**	**COMESA**	**EAC**	**UE**	**SACU**
Total SADC	SADC					
Angola	AGO	x				
Botswana	BWA	x				
RD Congo	COD	x	x			
Lesotho	LSO	x				
Madagascar	MDG	x	x			
Malawi	MWI	x	x			
		SADC	**COMESA**	**EAC**	**UE**	**SACU**
Maurice	MUS	x	x			
Mozambique	MOZ	x				
Namibie	NAM	x				
Seychelles	SYC	x	x			
Afrique du Sud	ZAF	x				
Swaziland	SWZ	x	x			
Tanzanie	TZA	x		x		
Zambie	ZMB	x	x			
Zimbabwe	ZWE	x	x			
Burundi	BDI		x	x		
Comores	COM		x			
Djibouti	DJI		x			
Égypte	EGY		x			
Érythrée	ERI		x			
Éthiopie	ETH		x			
Kenya	KEN		x	x		
Libye	LBY		x			
Rwanda	RWA		x	x		
Soudan	SDN		x			
Ouganda	UGA		x	x		
Total COMESA	COMS					
Total EAC	EAFC					
Total Tripartite	TRIP					
Total SACU (Facultatif)						
Bénin	BEN					
Burkina Faso	BFA					
Cameroun	CMR					
Cap Vert	CPV					
Centrafricaine (Rép.)	CAF					
Algérie	DZA					
Tchad	CD					
Congo	COG					
Côte d'Ivoire	CIV					
Guinée équatoriale	GNQ					
Gabon	GAB					
Gambie	GMB					
Ghana	GHA					
Guinée	GIN					
Guinée-Bissau	GNB					
Liberia	LBR					
Mali	MLI					
Mauritanie	MRT					
Maroc	MAR					
Niger	NER					
Nigéria	NGA					
Sao Tome et Principe	STP					
Sénégal	SEN					

Sierra Leone	SLE					
Somalie	SOM					
Soudan du Sud	SSD					
Sainte-Hélène	SHN					
Togo	TGO					
Tunisie	TUN					
Europe		**SADC**	**COMESA**	**EAC**	**UE**	
Autriche	AUT				X	
Belgique	BEL				X	
Bulgarie	BGR				X	
Croatie	HRV				X	
Chypre	CYP				X	
République tchèque	CZE				X	
Danemark	DNK				X	
Estonie	EST				X	
Finlande	FIN				X	
France	FRA				X	
Allemagne	DEU				X	
Grèce	GRC				X	
Hongrie	HUN				X	
Irlande	IRL				X	
Italie	ITA				X	
Lettonie	LVA				X	
Lituanie	LTU				X	
Luxembourg	LUX				X	
Malte	MLT				X	
Pays-Bas	NLD				X	
Pologne	POL				X	
Portugal	PRT				X	
Roumanie	ROU				X	
Slovaquie	SVK				X	
Slovénie	SLO				X	
Espagne	ESP				X	
Suède	SWE				X	
Royaume Uni	GBR				X	
Total UE	EUN					
Albanie	ALB					
Andorre	ET					
Bélarus	BLR					
Bosnie-Herzégovine	BIH					
Etc.						

La liste complète des pays est jointe comme annexe B1.

g : Métadonnées : (Les informations dont la SADC aurait besoin à propos des statistiques rapportées seront déterminées à l'étape de mise en œuvre du modèle, lorsque la SADC commencera le processus de collecte des données. Elles se concentreront sur les FATS et éviteront la répétition inutile des métadonnées sur la balance des paiements qui sont recueillies par le FMI. Elles doivent s'aligner sur les normes internationales de communication des métadonnées. Elles comprennent en principe des informations telles que : le nom du Fonctionnaire menant l'enquête (contact pays), l'institution ou les institutions chargées de recueillir les données sur les FATS entrantes, l'intitulé de l'enquête, la fréquence de l'enquête, le taux de réponse, une description de l'estimation des non-réponses, les écarts par rapport aux recommandations concernant les FATS du MSCIS, la question de savoir si les données sont publiés ou non, et le lieu de cette publication.

Contenus des modèles

L'ensemble des modèles statistiques comprend, outre la présente note de synthèse, les documents suivants :

Annexe B1 : Liste des pays et des groupes de pays partenaires de la SADC
Annexe B2 : Services BOP (balance des paiements) par partenaire
Annexe B3 : Activités CITI

Annexe B4 : FATS entrantes par industrie et par partenaire
Annexe B5 : FATS sortantes par industrie et par partenaire
Annexe B6 : Variables concernant les FATS
Annexe B7 : FATS - Compilation et définitions
Annexe B8 : Exemples de questions sur la balance de paiements
Annexe B9 : Exemples de questions sur les FATS
Annexe B10 : Tableau de concordance entre les modes
Annexe B11 : Liste des services SNS/W/120

Références

Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS, 2010)
http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/tfsits/MSCIS2010.htm
Projet de Guide pour la compilation pour le MSCIS 2010
http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc14/BG-MSCIS2010.pdf
Questionnaire de l'OCDE sur le commerce des services par pays partenaire
http://www.oecd.org/std/its/tradeinservicesquestionnaires.htm
Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) de l'ONU, Rév. 4 (CITI 4)
http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/isic-4.asp
Manuel de la balance des paiements du FMI, 6e édition
https://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bopman6.htm
Enquête coordonnée sur l'investissement direct (FMI)
http://cdis.imf.org/
Base de données des Nations Unies sur le commerce des services
http://unstats.un.org/unsd/ServiceTrade/
Bureau d'analyse économique des États-Unis
http://www.bea.gov/surveys/iussurv.htm
US Bureau of Economic Analysis Direct Investment and Multinational Enterprises
http://www.bea.gov/international/index.htm#omc
Activité des entreprises multinationales (OCDE)
http://www.oecd.org/industry/ind/amne.htm
UK ONS (MSCIS 2010/BPM6)
Survey of International Trade in Services
Statistiques Singapour (Formulaire BPM5)
http://www.singstat.gov.sg/Survey_assistance/survey_forms/tis01.pdf
Banque de Zambie : Investissement étranger privé - Filiales étrangères
http://www.boz.zm/PrivateCapital2012/6%20-%20Foreign%20Affiliates.pdf
OMC : Commerce des services
http://www.wto.org/english/tratop_e/serv_e/serv_e.htm

Liste des pays et des groupes de pays partenaires de la SADC

Total Monde	WLD					
Liste des pays		Groupes				Facultatif
		SADC	**COMESA**	**EAC**	**UE**	**SACU**
Afrique						
Total SADC	SADC					
Angola	AGO	x				
Botswana	BWA	x				x
RD Congo	COD	x	x			
Lesotho	LSO	x				x
Madagascar	MDG	x	x			
Malawi	MWI	x	x			
Maurice	MUS	x	x			
Mozambique	MOZ	x				
Namibie	NAM	x				x
Seychelles	SYC	x	x			
Afrique du Sud	ZAF	x				x
Swaziland	SWZ	x	x			x
Tanzanie	TZA	x		x		
Zambie	ZMB	x	x			
Zimbabwe	ZWE	x	x			
Burundi	BDI		x	x		
Comores	COM		x			
Djibouti	DJI		x			
Égypte	EGY		x			
Érythrée	ERI		x			
Éthiopie	ETH		x			
Kenya	KEN		x	x		
Libye	LBY		x			
Rwanda	RWA		x	x		
Soudan	SDN		x			
Ouganda	UGA		x	x		
Total COMESA	COMS					
Total EAC	EAFC					
Total Tripartite	TRIP					
Total SACU (Facultatif)	SACU					
Bénin	BEN					
Burkina Faso	BFA					
Cameroun	CMR					
Cap Vert	CPV					
Centrafricaine (Rép.)	CAF					
Algérie	DZA					
Tchad	CD					
Congo	COG					
Côte d'Ivoire	CIV					
Guinée équatoriale	GNQ					
Gabon	GAB					
Gambie	GMB					
Ghana	GHA					
Guinée	GIN					
Guinée-Bissau	GNB					
Liberia	LBR					
Mali	MLI					
Mauritanie	MRT					
Maroc	MAR					
Niger	NER					
Nigéria	NGA					
Sao Tome et Principe	STP					
Sénégal	SEN					
Sierra Leone	SLE					
Somalie	SOM					
Soudan du Sud	SSD					
Sainte-Hélène	SHN					
Togo	TGO					
Tunisie	TUN					
Europe		**SADC**	**COMESA**	**EAC**	**UE**	
Autriche	AUT				x	

Belgique	BEL				x	
Bulgarie	BGR				x	
Croatie	HRV				x	
Chypre	CYP				x	
République tchèque	CZE				x	
Danemark	DNK				x	
Estonie	EST				x	
Finlande	FIN				x	
France	FRA				x	
Allemagne	DEU				x	
Grèce	GRC				x	
Hongrie	HUN				x	
Irlande	IRL				x	
Italie	ITA				x	
Lettonie	LVA				x	
Lituanie	LTU				x	
Luxembourg	LUX				x	
Malte	MLT				x	
Pays-Bas	NLD				x	
Pologne	POL				x	
Portugal	PRT				x	
Roumanie	ROU				x	
Slovaquie	SVK				x	
Slovénie	SLO				x	
Espagne	ESP				x	
Suède	SWE				x	
Royaume Uni	GBR				x	
Total UE	EUN					
Albanie	ALB					
Andorre	ET					
Bélarus	BLR					
Bosnie-Herzégovine	BIH					
Îles Féroé	FRO					
Gibraltar	GIB					
Guernesey	GGY					
Saint-Siège	TVA					
Islande	ISL					
Île de Man	IMN					
Jersey	JER					
Liechtenstein	LIE					
Macédoine	MKD					
Moldavie	MDA					
Monténégro	MNR					
Norvège	NOR					
Russie	RUS					
Saint-Marin	SMR					
Serbie	SRB					
Suisse	CHE					
Ukraine	UKR					
Amérique						
Anguilla	AIA					
Antigua-et-Barbuda	ATG					
Argentine	ARG					
Aruba	ABW					
Bahamas	BHS					
Barbades	BRB					
Bermudes	BMU					
Belize	BLZ					
Bermudes	BMU					
Bolivie	BOL					
Brésil	BRA					
Îles Vierges britanniques	BVI					
Canada	CAN					
Iles Caïmans	CYM					
Chili	CHL					
Colombie	COL					
Costa Rica	CRI					
Cuba	CUB					
Curaçao	CUW					
Dominique	DMA					
République dominicaine	DOM					

Équateur	ECU					
Île de Falkland	FLK					
Groenland	GRL					
Grenade	GRD					
Guatemala	GTM					
Guyane	GUY					
Haïti	HTI					
Honduras	HND					
Jamaïque	JAM					
Mexique	MEX					
Montserrat	MSR					
Antilles néerlandaises	ANT					
Nicaragua	NIC					
Panama	PAN					
Paraguay	PRY					
Pérou	PER					
Sainte-Lucie	LCA					
Saint-Kitts-et-Nevis	KNA					
Saint Martin	SXM					
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	VCT					
Suriname	SUR					
Trinité-et-Tobago	TTO					
Îles Turques-et-Caïques	TCA					
Îles Vierges britanniques	VGB					
Îles Vierges américaines	VIR					
Uruguay	URY					
États-Unis	USA					
Venezuela	VEN					
Asie						
Afghanistan	AFG					
Arménie	ARM					
Azerbaïdjan	AZE					
Bahreïn	BHR					
Bangladesh	BGD					
Bhoutan	BTN					
Brunéi Darussalam	BRN					
Cambodge	KHM					
Chine	CHN					
Taïwan	TWN					
Géorgie	GEO					
Hong-Kong, Chine	HKG					
Indonésie	IDN					
Inde	IND					
Iran	IRN					
Irak	IRQ					
Israël	ISR					
Japon	JPN					
Jordanie	JOR					
Kazakhstan	KAZ					
Corée (Rép. dém.)	PRK					
Corée (Rép.)	KOR					
Koweït	KWT					
Kirghizistan	KGZ					
Laos	LAO					
Liban	LBN					
Macao	MAC					
Malaisie	MYS					
Maldives	MDV					
Mongolie	MNG					
Myanmar	MMR					
Népal	NPL					
Oman	OMN					
Pakistan	PAK					
Palestine	PSE					
Philippines	PHL					
Qatar	QAT					
Arabie saoudite	SAU					
Singapour	SGP					
Sri Lanka	LKA					
Syrie	SYR					
Tajikistan	TJK					

Thaïlande	THA					
Timor oriental	TLS					
Turquie	TUR					
Turkmenistan	TKM					
Émirats Arabes Unis	ARE (UAE)					
Ouzbékistan	UZB					
Vietnam	VNM					
Yémen	YEM					
Océanie						
Australie	AUS					
Fidji	FIJ					
Polynésie française	PYF					
Kiribati	KIR					
Îles Marshall	MHL					
Micronésie (États fédérés de)	FSM					
Nauru	NRU					
Nouvelle Calédonie	NCL					
Nouvelle-Zélande	NZL					
Îles Mariannes du Nord	MNP					
Palaos	PLW					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	PNG					
Pitcairn	PCN					
Samoa	WSM					
Îles Salomon	SLB					
Tonga	TON					
Tuvalu	TUV					
Vanuatu	VUT					
Wallis et Futuna	WLF					
Océanie australienne	XBA					
Océanie américaine	XBU					
Océanie néo-zélandaise	XBN					
Organisations internationales	*IORG*					

Notes :
1) L'UE comporte huit régions ultra-périphériques qui en font partie intégrante pour les besoins du commerce et autres. Cinq de ces régions font partie de la France : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion ; deux font partie du Portugal : les Açores et Madère ; une fait partie de l'Espagne : les îles Canaris.
2) L'Océanie australienne comprend : l'île de Norfolk ; l'Océanie américaine comprend : le Samoa américain et Guam ; l'Océanie néo-zélandaise comprend : les îles Cook, Niue et Tokelau.

Liste ONU des pays et des territoires (à titre indicatif uniquement)

(Liste fournie par ordre alphabétique) a/

Numéro ONU Code	**Nom du pays ou de la région**	**Code ISO ALPHA-3**
4	Afghanistan	AFG
248	Îles Aland	ALA
8	Albanie	ALB
12	Algérie	DZA
16	Samoa américaines	ASM
20	Andorre	ET
24	Angola	AGO
660	Anguilla	AIA
28	Antigua-et-Barbuda	ATG
32	Argentine	ARG
51	Arménie	ARM
533	Aruba	ABW
36	Australie	AUS
40	Autriche	AUT
31	Azerbaïdjan	AZE
44	Bahamas	BHS
48	Bahreïn	BHR
50	Bangladesh	BGD
52	Barbades	BRB
112	Bélarus	BLR
56	Belgique	BEL

84	Belize	BLZ
204	Bénin	BEN
60	Bermudes	BMU
64	Bhoutan	BTN
68	Bolivie (État plurinational de)	BOL
535	Bonaire, Saint-Eustache et Saba	BES
70	Bosnie-Herzégovine	BIH
72	Botswana	BWA
76	Brésil	BRA
92	Îles Vierges britanniques	VGB
96	Brunéi Darussalam	BRN
100	Bulgarie	BGR
854	Burkina Faso	BFA
108	Burundi	BDI
132	Cap Vert	CPV
116	Cambodge	KHM
120	Cameroun	CMR
124	Canada	CAN
136	Îles Caïmans	CYM
140	République centrafricaine	CAF
148	Tchad	TCD
830	Îles Anglo-Normandes	
152	Chili	CHL
156	Chine	CHN
344	Chine, Région administrative spéciale de Hong-Kong	HKG
446	Chine, Région administrative spéciale de Macao	MAC
170	Colombie	COL
174	Comores	COM
178	Congo	COG
184	Îles Cook	COK
188	Costa Rica	CRI
384	Côte d'Ivoire	CIV
191	Croatie	HRV
192	Cuba	CUB
531	Curaçao	CUW
196	Chypre	CYP
203	République tchèque	CZE
408	République populaire démocratique de Corée	PRK
180	République démocratique du Congo	COD
208	Danemark	DNK
262	Djibouti	DJI
212	Dominique	DMA
214	République dominicaine	DOM
218	Équateur	ECU
818	Égypte	EGY
222	El Salvador	SLV
226	Guinée équatoriale	GNQ
232	Érythrée	ERI
233	Estonie	EST
231	Éthiopie	ETH
234	Îles Féroé	FRO
238	Îles Falkland (Malouines)	FLK
242	Fidji	FJI
246	Finlande	FIN
250	France	FRA
254	Guyane française	GUF
258	Polynésie française	PYF
266	Gabon	GAB
270	Gambie	GMB
268	Géorgie	GEO
276	Allemagne	DEU
288	Ghana	GHA
292	Gibraltar	GIB
300	Grèce	GRC
304	Groenland	GRL
308	Grenade	GRD
312	Guadeloupe	BPL
316	Guam	GUM
320	Guatemala	GTM
831	Guernesey	GGY
324	Guinée	GIN
624	Guinée-Bissau	GNB
328	Guyane	GUY
332	Haïti	HTI
336	Saint-Siège	TVA

340	Honduras	HND
348	Hongrie	HUN
352	Islande	ISL
356	Inde	IND
360	Indonésie	IDN
364	Iran (République islamique)	IRN
368	Irak	IRQ
372	Irlande	IRL
833	Île de Man	IMN
376	Israël	ISR
380	Italie	ITA
388	Jamaïque	JAM
392	Japon	JPN
832	Jersey	JEY
400	Jordanie	JOR
398	Kazakhstan	KAZ
404	Kenya	KEN
296	Kiribati	KIR
414	Koweït	KWT
417	Kirghizistan	KGZ
418	République démocratique populaire lao	LAO
428	Lettonie	LVA
422	Liban	LBN
426	Lesotho	LSO
430	Liberia	LBR
434	Libye	LBY
438	Liechtenstein	LIE
440	Lituanie	LTU
442	Luxembourg	LUX
450	Madagascar	MDG
454	Malawi	MWI
458	Malaisie	MYS
462	Maldives	MDV
466	Mali	MLI
470	Malte	MLT
584	Îles Marshall	MHL
474	Martinique	MTQ
478	Mauritanie	MRT
480	Maurice	MUS
175	Mayotte	MYT
484	Mexique	MEX
583	Micronésie (États fédérés de)	FSM
492	Monaco	CMO
496	Mongolie	MNG
499	Monténégro	MNE
500	Montserrat	MSR
504	Maroc	MAR
508	Mozambique	MOZ
104	Myanmar	MMR
516	Namibie	NAM
520	Nauru	NRU
524	Népal	NPL
528	Pays-Bas	NLD
540	Nouvelle Calédonie	NCL
554	Nouvelle-Zélande	NZL
558	Nicaragua	NIC
562	Niger	NER
566	Nigéria	NGA
570	Niue	NIU
574	Île de Norfolk	NFK
580	Îles Mariannes du Nord	MNP
578	Norvège	NOR
512	Oman	OMN
586	Pakistan	PAK
585	Palaos	PLW
591	Panama	PAN
598	Papouasie-Nouvelle-Guinée	PNG
600	Paraguay	PRY
604	Pérou	PER
608	Philippines	PHL
612	Pitcairn	PCN
616	Pologne	POL
620	Portugal	PRT
630	Porto-Rico	PRI
634	Qatar	QAT

410	République de Corée	KOR
498	République de Moldavie	MDA
638	La Réunion	REU
642	Roumanie	ROU
643	Fédération de Russie	RUS
646	Rwanda	RWA
652	Saint-Barthélemy	BLM
654	Sainte-Hélène	SHN
659	Saint-Kitts-et-Nevis	KNA
662	Sainte-Lucie	LCA
663	Île de Saint-Martin (partie française)	MAF
666	Saint-Pierre et Miquelon	SPM
670	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	VCT
882	Samoa	WSM
674	Saint-Marin	SMR
678	Sao Tome et Principe	STP
680	Sercq	
682	Arabie saoudite	SAU
686	Sénégal	SEN
688	Serbie	SRB
690	Seychelles	SYC
694	Sierra Leone	SLE
702	Singapour	SGP
534	Saint-Martin (partie hollandaise)	SXM
703	Slovaquie	SVK
705	Slovénie	SVN
90	Îles Salomon	SLB
706	Somalie	SOM
710	Afrique du Sud	ZAF
728	Soudan du Sud	SSD
724	Espagne	ESP
144	Sri Lanka	LKA
275	État de Palestine	PSE
729	Soudan	SDN
740	Suriname	SUR
744	Archipel de Svalbard et Jan Mayen	SJM
748	Swaziland	SWZ
752	Suède	SWE
756	Suisse	CHE
760	République arable syrienne	SYR
762	Tadjikistan	TJK
764	Thaïlande	THA
807	L'ancienne République yougoslave de Macédoine	MKD
626	Timor oriental	TLS
768	Togo	TGO
772	Tokelau	TKL
776	Tonga	TON
780	Trinité-et-Tobago	TTO
788	Tunisie	TUN
792	Turquie	TUR
795	Turkménistan	TKM
796	Îles Turques-et-Caïques	TCA
798	Tuvalu	TUV
800	Ouganda	UGA
804	Ukraine	UKR
784	Émirats Arabes Unis	ARE
826	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	GBR
834	République-unie de Tanzanie	TZA
840	États-Unis d'Amérique	USA
850	Îles vierges américaines	VIR
858	Uruguay	URY
860	Ouzbékistan	UZB
548	Vanuatu	VUT
862	Venezuela (République bolivarienne du)	VEN
704	Vietnam	VNM
876	Wallis et Futuna	WLF
732	Sahara occidental	ESH
887	Yémen	YEM
894	Zambie	ZMB
716	Zimbabwe	ZWE

Les définitions ainsi que les noms des pays et des régions présentés dans la liste n'impliquent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies quant au statut légal de tout pays, territoire, ville, région ou de ses autorités, ou quant aux délimitations de ses frontières ou de ses limites. L'utilisateur des données devrait consulter la

documentation de la base utilisée afin de déterminer la couverture exacte des statistiques pour le pays ou la région traités. Selon la source ou la base de donnée utilisés, certaines données pourraient ne pas couvrir les zones périphériques ou les régions d'outre-mer.

Statistiques du commerce des services dans la balance des paiements par pays partenaire

Statistiques du commerce des services dans la balance des paiements par pays partenaire **Données**						
Champ 1	**Pays déclarant :**					
Champ 2	**Année civile ou trimestre :**					
Champ 3	**Unité : Valeurs - Indiquer la valeur en milliers d'UDN ou d'USD**	**Postes EBOPS sur lesquels des rapports sont courammen t fournis dans la SADC**				Extensions nationales potentiellement utiles
Champ 4	**le flux : Exportations ou importations**					
Champ 5	**Type de service (classification EBOPS 2010) - voir ci-après**					
Code BPM6	**EBOPS 2010 (postes de base communs à la SADC en caractères gras** - postes facultatifs en caractère normal)					
Code SDMX						
pour le BMP6						
SA	**Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers**	x				x
SB	**Services d'entretien et de réparation n.i.a.**	x				x
SC	**Transport**	x				x
SC1	**Transports maritimes**		x			x
SC11	Transport maritime de passagers			x		x
SC12	Transport maritime du fret			x		x
SC13	Autres			x		x
SC2	**Transports aériens**		x			x
SC21	Transport aérien de passagers			x		x
SC22	Transport aérien du fret			x		x
SC23	Autres			x		x
SC3	**Autres modes de transport**		x			x
SC31	Passagers			x		x
SC32	Fret			x		x
SC33	Autres			x		x
SC4	**Services postaux et de messagerie**		x			x
	Classification élargie des autres modes de transport					
SC3A	Transports spatiaux					x

SC3B	**Transports ferroviaires**		x			x
SC3B1	Transport ferroviaire de passagers					x
SC3B2	Transport ferroviaire du fret					x
SC3B3	Autres					x
SC3C	**Transports routiers**		x			x
SC3C1	Transport routier de passagers					x
SC3C2	Transport routier du fret					x
SC3C3	Autres					x
SC3D	**Transport par voies navigables intérieures**		x			x
SC3D1	Transport de passagers par voies navigables intérieures					x
SC3D2	Transport du fret par voies navigables intérieures					x
SC3D3	Autres					x
SC3E	**Transport par oléoduc et gazoduc**		x			x
SC3F	**Transport d'électricité**		x			x
SC3G	**Autres services connexes aux transports**		x			x
	Agrégats pour tous les modes de transport					x
SCA	Autres modes de transport de passagers					x
SCAZ	dont : payables par des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs temporaires					x
SCB	Autres modes de transport du fret					x
SCC	Autres mode de transport, autres que de passagers et du fret					x
SCC1	Autres modes de transport, autres que de passagers et du fret ; autres que les activités de poste et de courrier					x
SD	**Voyages**	x				x
SD1	Marchandises (voyage)					x
SD2	Services de transport local					x
SD3	Services d'hébergement					x
SD4	Services de restauration					x
SD5	Services autres que ceux liés aux marchandises (voyage), services de transport local, services d'hébergement, et services de restauration					x
SD5Y	dont : Services d'éducation					x
SD5Z	dont : Services de santé					x
SDA	**Voyages à titre professionnel**		x			x
SDA1	**Acquisition de biens et de services par des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs temporaires**			x		x
SDA2	**Autres que l'acquisition de biens et de services par des travailleurs frontaliers, saisonniers et autres travailleurs temporaires**			x		x
SDB	**Voyages à titre personnel**		x			x
SDB1	**Dépenses liées à la santé**			x		x
SDB2	**Dépenses liées à l'éducation**			x		x
SDB3	**Autres voyages à titre personnel**			x		x
SDZ	Services liés au tourisme compris dans les voyages et les transports de passagers					x
SE	**la construction ;**	x				x
SE1	**Construction réalisée à l'étranger**		x			x
SE2	**Construction dans l'économie déclarante**		x			x
SF	**Services d'assurance et de pension**	x				x
SF1	**Assurance directe**		x			x
SF11	Assurance-vie					x

SF11Y	Primes brutes d'assurance-vie recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF11Z	Indemnités brutes d'assurance-vie recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF12	**Assurance fret**			x		x
SF12Y	Primes brutes d'assurance-fret recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF12Z	Indemnités brutes d'assurance-fret recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF13	Autres assurances directes					x
SF13Y	Primes brutes d'autres assurances directes recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF13Z	Indemnités brutes d'autres assurances directes recevables (crédits) et payables (débits)					x
SF2	**Réassurance**		x			x
SF3	**Services auxiliaires d'assurance**		x			x
SF4	**Services de pension et de garantie standard**		x			x
SF41	Services de pension					x
SF42	Services de garantie standard					x
SG	**Services financiers**	x				x
SG1	**Services financiers explicitement facturés et autres**		x			x
SG2	**Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)**		x			x
SH	**Frais pour usage de la propriété intellectuelle n.i.a.**	x				x
SH1	Frais de franchise et marques commerciales					
SH2	Licences d'utilisation des résultats de la recherche-développement					
SH3	Licences de reproduction et/ou de distribution de logiciels					
SH4	Licences de reproduction et/ou de distribution de produits audiovisuels et connexes					
SH41	Licences de reproduction et/ou de distribution de produits audiovisuels					
SH42	Licences de reproduction et/ou de distribution de produits autres qu'audiovisuels					
SI	**Services de télécommunication, d'informatique et d'information**	x				
SI1	**Services de télécommunication**		x			
SI2	**Services d'informatique**		x			
SI21	Logiciels					x
SI21Z	dont : Logiciels originaux					x
SI22	Services d'informatique autres que logiciels					x
SI3	**Services d'information**		x			
SI31	Services d'agence de presse					
SI32	Autres services d'information					
SJ	**Autres services aux entreprises**	x				
SJ1	**Services de recherche-développement**		x			
SJ11	Travail mené de façon systématique pour accroître les connaissances					
SJ111	Fourniture de services de recherche-développement personnalisés et non personnalisés					
SJ112	Vente de droits de propriété découlant de la recherche-développement					
SJ1121	Brevets					
SJ1122	Droits d'auteur découlant de la recherche-développement					
SJ1123	Procédés, dessins et modèles industriels					
SJ1124	Ventes de droits de propriété découlant de la					

	recherche-développement, autres que les brevets, les droits d'auteur découlant de la recherche-développement et des processus et des dessins et modèles industriels.					
SJ12	Services de recherche-développement autres que les travaux entrepris de façon systématique en vue d'accroître le stock de connaissances					
SJ2	**Services spécialisés et services de conseil en gestion**		x			x
SJ21	**Services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et de relations publiques**			x		x
SJ211	**Services juridiques**				x	x
SJ212	**Services de comptabilité, de vérification des comptes, de tenue des livres et de conseil en fiscalité**				x	x
SJ213	**Services de conseil aux entreprises, de conseil en gestion et de relations publiques**				x	x
SJ22	**Services de publicité, études de marché et sondages d'opinion**			x		x
SJ22Z	dont : Services d'organisation de conventions, de foires commerciales et d'expositions					x
SJ3	**Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises**		x			x
SJ31	Services d'architecture, d'ingénierie, scientifiques et autres services techniques					x
SJ311	Services d'architecture					x
SJ312	Services d'ingénierie					x
SJ313	Services scientifiques et autres services techniques					x
SJ32	Services de traitement des déchets et de dépollution, services agricoles et miniers					x
SJ321	Traitement des déchets et dépollution					x
SJ32X	Services agricoles et miniers (somme de SJ322 et de SJ323)					x
SJ322	Services annexes à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche					x
SJ323	Services annexes aux industries extractives et à l'extraction du pétrole et du gaz					x
SJ33	Services de location-exploitation					x
SJ34	Services liés au commerce					x
SJ35	Autres services aux entreprises n.i.a.					x
SJ35Z	dont : Services relatifs à l'emploi, c'est-à-dire services de recherche, de placement et de fourniture de personnel					x
SK	**Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs**	x				
SK1	Services audiovisuels et connexes					
SK11	Services audiovisuels					
SK11Z	dont : Originaux audiovisuels					
SK12	Services artistiques					
SK2	Autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs					
SK21	Services de santé					
SK22	Services d'éducation					
SK23	Services relatifs au patrimoine et aux loisirs					
SK24	Autres services personnels					
SL	**Biens et services des administrations publiques n.i.a.**	x				
SL1	Ambassades et consulats					
SL2	Unités et organes militaires					
SL3	Autres biens et services des administrations publiques					
SN	**Services non assignés**	x				
S	**Total des services**	x				

	Groupes complémentaires EBOPS 2010					
	Transactions relatives à l'audiovisuel					
	dont : C.1.1 Licences d'utilisation des produits audiovisuels					
	Transactions culturelles					
	Transactions relatives aux logiciels					
	dont : C.3.1 Licences d'utilisation de produits logiciels					
	Services de centre d'appel					x
	Transactions totales de services entre entreprises apparentées					x
	Transactions totales liées au commerce					
	Transactions liées à l'environnement					
	Total des services					
	Total des services					
Champ 6	**Pays partenaire : Liste des pays ou des groupes de pays partenaires de la SADC - comme à l'annexe 1**					
Champ 7	**Métadonnées :**					

Liste des industries CITI Rév 4

CIT 4 : Liste des sections et des divisions par industrie	Postes communs de la SADC (FATS entrantes)	FATS entrantes pour usage national	Postes communs de la SADC (FATS sortantes)	FATS sortantes pour usage national
A Agriculture, sylviculture et pêche	x	x	x	x
01 - Culture et production animale, chasse et activités de services connexes				
02 - Sylviculture et exploitation forestière				
03 - Pêche et aquaculture				
B - Activités extractives	x	x	x	x
05 - Extraction de charbon et de lignite		x		
06 - Extraction de pétrole brut et de gaz naturel		x		
07 - Extraction de minerais métalliques		x		
08 - Autres activités extractives		x		
09 - Activités annexes de l'extraction		x		
C - Activités de fabrication	x	x	x	x
10 - Fabrication de produits alimentaires				
11 - Fabrication de boissons				
12 - Fabrication de produits à base de tabac				
13 - Fabrication de textiles				
14 - Fabrication d'articles d'habillement				
15 - Fabrication de cuir et d'articles de cuir				
16 - Production de bois et d'articles en bois et en liège (sauf fabrication de meubles) ; fabrication d'articles de vannerie et de sparterie				
17 - Fabrication de papier et d'articles en papier				
18 - Imprimerie et reproduction de supports enregistrés				
19 - Cokéfaction et fabrication de produits pétroliers raffinés		x		
20 - Fabrication de produits chimiques		x		
21 - Fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques	x	x	x	x
22 - Fabrication d'articles en caoutchouc et en matières plastiques		x		
23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques				
24 - Fabrication de produits métallurgiques de base				
25 - Fabrication d'ouvrages en métaux (sauf machines et matériel)				
26 - Fabrication d'ordinateurs, d'articles électroniques et optiques				
27 - Fabrication de matériels électriques				
28 - Fabrication de machines et de matériel, n.c.a.				
29 - Construction de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	x	x	x	x
30 - Fabrication d'autres matériels de transport		x		
31 - Fabrication de meubles				
32 - Autres activités de fabrication				
33 - Réparation et installation de machines et de matériel				
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	x	x	x	x
35 - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation				
E - Distribution d'eau; réseau d'assainissement; gestion des déchets et activités de remise en état	x	x	x	x
36 - Collecte et traitement des eaux, distribution d'eau				
37 - Réseau d'assainissement				
38 - Collecte des déchets, activités de traitement et d'évacuation; récupération des matières				

39 - Activités de remise en état et autres services de traitement des déchets				
F - Construction	x	x	x	x
41 - Construction de bâtiments	x	x		
42 - Génie civil	x	x		
43 - Activités de construction spécialisées	x	x		
G - Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	x	x	x	x
45 - Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles				
46 - Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles				
47 - Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles				
H - Transport et entreposage	x	x	x	x
49 - Transports terrestres et transport par conduites	x	x		x
50 - Transports par eau	x	x		x
51 - Transports aériens	x	x		x
52 - Magasinage et activités annexes des transports	x	x		x
53 - Activités de poste et de courrier	x	x	x	x
I - Hébergement et activités de services de restauration	x	x	x	x
55 - Hébergement	x	x		
56 - Activités de services de restauration et de consommation de boissons	x	x		
J - Information et communication	x	x	x	x
58 - Activités d'édition				
59 - Activités de production de films cinématographiques et vidéo, de programmes de télévision, d'enregistrements sonores et d'édition musicale	x	x	x	x
60 - Activités de programmation et de diffusion				
61 - Télécommunications	x	x	x	x
62 - Programmation informatique ; conseils et activités connexes	x	x	x	x
63 - Activités de services d'information		x		
K - Activités financières et d'assurances	x	x	x	x
64 - Activités de services financiers, à l'exception des assurances et des caisses de retraite	x	x		x
641 - Intermédiation monétaire (banque)	x	x	x	x
65 - Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire	x	x	x	x
66 - Activités auxiliaires des services financiers et des assurances	x	x		x
L - Activités immobilières	x	x	x	x
68 - Activités immobilières				
M - Activités professionnelles, scientifiques et techniques	x	x	x	x
69 - Activités juridiques et comptables	x	x		
70 - Activités de bureaux principaux ; activités de conseils en matière de gestion	x	x		
71 - Activités d'architecture et d'ingénierie; activités d'essais et d'analyses techniques	x	x		
72 - Recherche scientifique et développement	x	x		
73 - Publicité et études de marché	x	x		
74 - Activités professionnelles, scientifiques et techniques	x	x		
75 - Activités de services vétérinaires		x		
N - Activités de services administratifs et d'appui	x	x	x	x
77 - Activités de location et de crédit-bail		x		
78 - Activités relatives à l'emploi		x		
79 - Activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes		x		
80 - Activités d'enquêtes et de sécurité		x		
81 - Activités des services concernant les bâtiments,		x		

architecture paysagère				
82 - Activités d'appui administratif, de secrétariat, et autres activités d'appui aux entreprises		x		
O - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire				
84 - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire				
P - Éducation		x		
85 - Éducation				
Q - Santé et activités d'action sociale		x		
86 - Activités relatives à la santé				
87 - Activités de soins de santé dispensés en établissement				
88 - Activités d'action sociale sans hébergement				
R - Arts, spectacles et loisirs		x		
90 - Activités créatives, arts et spectacles				
91 - Activités des bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	x		x	x
92 - Activités de jeux de hasard et de pari				
93 - Activités sportives et de loisirs et activités récréatives				
63 – Autres activités de services		x		
94 - Autres activités de services				
95 - Activités de réparation d'ordinateurs et d'articles personnels et ménagers				
96 - Autres activités de services personnels				
T - Activités des ménages privés employant du personnel domestique ; activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre				
97 - Activités des ménages privés employant du personnel domestique				
98 - Activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre				
U - Activités des organisations et organismes extra-territoriaux				
99 - Activités des organisations et organismes extra-territoriaux				

Source: UNSD

FATS entrantes - Activité des filiales résidentes sous contrôle étranger par secteur industriel et pays de contrôle

Données

Champ 1	**PAYS DÉCLARANT :**			
Champ 2	**ANNÉE :**			
Champ 3	**VARIABLE : NOMBRE D'ENTREPRISES ; VENTES ; PRODUCTION ; OU EMPLOI**			
Champ 4	**UNITÉ : unité employée pour le nombre d'entreprises et d'emplois ou valeurs (UDN ou USD) pour les ventes et la production**			
Champ 5	**Industrie CITI Rév 4 - voir ci-après**			
Codes de base courants CITI pour faire rapport à la SADC				
Section	Division		Groupe	**Description de l'activité**
A	**01-03**			**AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE**
B	**05-09**			**MINES ET CARRIÈRES**
C	**10-33**			**ACTIVITÉS DE FABRICATION**
	dont			
		19-22		Produits pétroliers, chimiques, de matières en caoutchouc et en plastique
		29-30		Matériels de transport
D	**35**			**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION**
E	**36-39**			**DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT ; GESTION DES DÉCHETS ; ACTIVITÉS DE REMISE EN ÉTAT**
F	**41-43**			**CONSTRUCTION**
		41		**Construction de bâtiments**
		42		**Génie civil**
		43		**Activités de construction spécialisées**
G-S	**45-96**			**TOTAL SERVICES**
G	**45-47**			**COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**
H	**49-53**			**TRANSPORT ET MAGASINAGE**
		49		Transports terrestres et transport par conduites
		50		Transports par eau
		51		Transports aériens
		52		Magasinage et activités annexes des transports
		53		Activités de poste et de courrier
I	**55-56**			**HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS DE SERVICES DE RESTAURATION**
		55		Hébergement
		56		Activités de services de restauration et de consommation de boissons
J	**58-63**			**INFORMATION ET COMMUNICATION**
	58-60			Activités d'édition, audiovisuelles et de diffusion
	61			Télécommunications

	62-63			Services informatiques et autres services d'information
K	**64-66**			**ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**
		64		Activités de services financiers, à l'exception des assurances et des caisses de retraite
		dont	641	Intermédiation monétaire (banque)
		65		Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire
		66		Activités auxiliaires des services financiers et des assurances
L	**68**			**ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES**
M	**69-75**			**ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**
		69		Activités juridiques et comptables
		70		Activités de bureaux principaux ; activités de conseils en matière de gestion
		71		Activités d'architecture et d'ingénierie; activités d'essais et d'analyses techniques
		72		Recherche scientifique et développement
		73		Publicité et études de marché
		74-75		Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques ; activités de services vétérinaires
N	**77-82**			**ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI**
P-S	**85-96**			**ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT, À LA SANTÉ, AUX ARTS, AUX LOISIRS, ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE**
	XX			**Activités économiques non assignées**
	Total			**TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS**
Champ 6	**Pays partenaire de l'entreprise de contrôle : voir ci-après**			
	A1 Univers des entreprises ; A2 Contrôlées par le pays déclarant ;			
	A3 Liste des entreprises sous contrôle étranger ; Liste des pays et des groupes de pays partenaires de la SADC - voir - voir annexe B1			
Champ 7	**Métadonnées**			

FATS sortantes - Activité des filiales opérant à l'étranger sous contrôle des résidents du pays déclarant par secteur industriel et par pays d'implantation

Données

Champ 1	**PAYS DÉCLARANT :**		
Champ 2	**ANNÉE :**		
Champ 3	**VARIABLE : NOMBRE D'ENTREPRISES ; VENTES ; PRODUCTION ; OU EMPLOI**		
Champ 4	**UNITÉ : unité ou UDN ou USD**		
Champ 5	Industrie CITI Rév 4		- voir ci-après
Codes de base courants CITI pour faire rapport à la SADC			

Section	Division		Groupe	Description de l'activité
A	**01-03**			**AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE**
B	**05-09**			**MINES ET CARRIÈRES**
C	**10-33**			**ACTIVITÉS DE FABRICATION**
	dont			
		19-22		Produits pétroliers, chimiques, de matières en caoutchouc et en plastique
		29-30		Matériels de transport
D	**35**			**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIMATISATION**
E	**36-39**			**DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT ; GESTION DES DÉCHETS ; ACTIVITÉS DE REMISE EN ÉTAT**
F	**41-43**			**CONSTRUCTION**
G-S	**45-96**			**TOTAL SERVICES**
G	**45-47**			**COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**
H	**49-53**			**TRANSPORT ET MAGASINAGE**
	dont	**53**		Activités de poste et de courrier
I	**55-56**			**HÉBERGEMENT ET ACTIVITÉS DE SERVICES DE RESTAURATION**
J	**58-63**			**INFORMATION ET COMMUNICATION**
	58-60			Activités d'édition, audiovisuelles et de diffusion
	61			Télécommunications
	62-63			Services informatiques et autres services d'information
K	**64-66**			**ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**
	dont			
			641	**Intermédiation monétaire (banque)**
		65		Activités d'assurances, réassurance et de caisses de retraite, à l'exception de la sécurité sociale obligatoire
L	**68**			**ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES**
M	**69-75**			**ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**
N	**77-82**			**ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI**

P-S	**85-96**			**ACTIVITÉS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT, À LA SANTÉ, AUX ARTS, AUX LOISIRS, ET AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICE**
				Activités économiques non assignées
	Total			**TOTAL DES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES FILIALES NON RÉSIDENTES**

Champ 6 Pays partenaire de la filiale sous contrôle nationale qui opère à l'étranger

Liste des pays et des groupes de pays partenaires de la SADC - voir annexe B1

Champ 7 Métadonnées :

Liste de variables pour les FATS

(Les variables de base communes sont indiquées en caractères gras alors que celles qui sont facultatives pour usage national ne le sont pas)

1	**Nombre d'entreprises**
2	**Ventes (chiffre d'affaires) et/ou production brute**
3	**Emploi**
4	Valeur ajoutée
5	Exportations et importations de biens et de services
6	Exportations et importations de services
6	Rémunération des employés
7	Achats de biens et de services
8	Achat de services
9	Recette et paiement des redevances et des droits de licence
10	Excédent net d'exploitation
11	Actifs, passifs et Valeur nette

Source : MSCIS, chapitre 4

Compilation des FATS : Définitions

COMPILATION DES FATS

Deux solutions, qui ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives, sont envisageables pour l'élaboration des FATS. La première consiste à effectuer des enquêtes demandant directement des informations sur les transactions des filiales résidentes d'entreprises étrangères et des filiales étrangères des entreprises domestiques. La première approche peut constituer une extension des enquêtes sur les investissements ou y être apparentée. Elle se manifeste, par exemple, dans le questionnaire sur les FATS et l'IED utilisée par la Zambie, ci-joint comme document D.

La seconde, qui ne peut utilisée que pour les investissements étrangers réalisés dans le pays, identifie au sein de ses entreprises résidentes les données disponibles pour le sous-groupe des entreprises sous contrôle étranger.

PRINCIPALES DÉFINITIONS RELATIVES AUX FATS
(Extraites des définitions des FATS fournies par l'OCDE)

Contrôle

La notion de contrôle, relativement à une entreprise, signifie le pouvoir de nommer la majorité des membres d'un conseil d'administration pour qu'ils gèrent l'entreprise, orientent ses activités et déterminent sa stratégie. Ce pouvoir est exercé par un seul investisseur direct ou par un groupe d'actionnaires associés agissant de concert et contrôlant la majorité (plus de 50%) des actions ordinaires ou des droits de vote.

Les données recherchées concernent les filiales **sous contrôle étranger majoritaire** et les filiales étrangères **sous contrôle majoritaire** des entreprises nationales.

Contrôle direct et contrôle indirect

On estime qu'une société A qui possède la majorité des actions ordinaires ou des droits de votes dans une société B exerce un contrôle direct sur cette dernière. Ainsi, si une société A contrôle 70% des actions de la société B et que cette dernière, à son tour, contrôle 60% des actions de la société C, la société A exerce un contrôle indirect sur la société C via son contrôle sur la société B, même s'il n'en possède pas directement la majorité des actions.

Entreprise de contrôle ultime (unité institutionnelle ultime de contrôle - UIC)

On considère qu'un investisseur (société ou individu) est un investisseur ultime lorsqu'il est à la tête d'une chaîne de sociétés et qu'il contrôle directement ou indirectement la totalité des entreprises dans la chaîne sans être lui-même contrôlé par un autre investisseur.

Les données recherchées concernant une activité entrante comme sortante doivent être compilées selon le concept d'unité institutionnelle de contrôle ultime.

Population cible pour les investissements entrants

La population cible comprend la totalité des entreprises et de leurs succursales sous contrôle étranger.

Population cible pour les investissements sortants

La population cible des **unités statistiques** est composée de la totalité des filiales étrangères qui sont contrôlées par les résidents du pays déclarant.

La population cible des **unités déclarantes** est composée de la totalité sociétés mères résidentes. Les filiales des sociétés mères sous contrôle étranger (par exemple, les sièges régionaux) doivent être incluses dans la population des unités déclarantes.

Population cible pour les sociétés mères contrôlées par des résidents du pays déclarant
La population cible est composée des unités déclarantes utilisées pour compiler les données des investissements sortants.

Société-mère
Il existe deux situations possibles :

a) Société mère contrôlée par des résidents du pays déclarant
Du point de vue d'un pays déclarant, la société mère de filiales étrangères est l'entreprise consolidée comprenant (i) l'entreprise nationale qui investit à l'étranger mais ne dispose d'aucun contrôle sur des entreprises nationales ou étrangères (par la détention d'une participation majoritaire), et (ii) la totalité des sociétés nationales dans lesquelles la société ou la personne précédente dispose d'un contrôle direct ou indirect.

Dans l'exemple fourni dans la figure suivante :

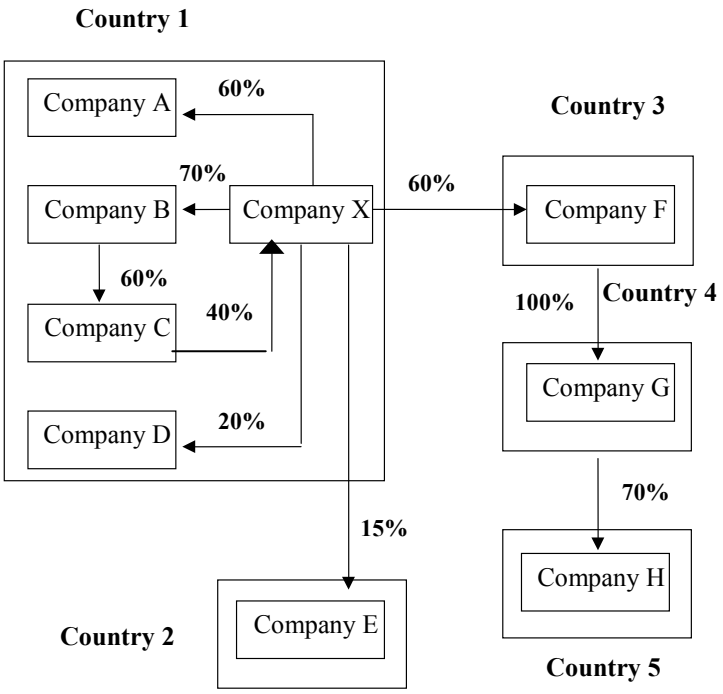

La société mère des sociétés F, G et H est l'entreprise consolidée (groupe) dans le pays 1 qui comprend les sociétés X, A, B, et C. L'entreprise C figure au sein du groupe car B, qui est contrôlée majoritairement par X, dispose d'un contrôle direct sur C.

La société D n'est pas incluse dans le groupe car X n'y détient qu'une participation minoritaire, ce qui fait qu'elle pourrait être une entreprise indépendante ou faire partie d'un autre groupe.

Dans un tel cas, la société mère résidente (comprenant les sociétés X, A, B et C) est la société de contrôle ultime.

b) Société mère sous contrôle étranger

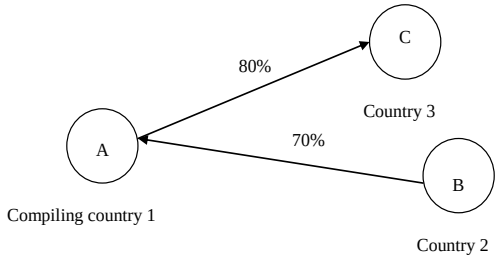

Dans l'exemple fournie plus haut, la société A dans le pays déclarant est contrôlée par la société B dans le pays 2, alors que la société A contrôle la société C dans le pays 3. Dans ce cas, la société A est la société mère de la société C, alors que la société B est la société mère de la société A et le contrôleur ultime des sociétés A et C.

Dans ce cas, la société mère résidente n'est pas la société de contrôle ultime.

Unité statistique
Les informations concernant l'unité statistiques peuvent être recueillies soit *entreprise* soit par *établissement*.

Une *entreprise* est une entité juridique autonome qui est tenue d'établir un bilan financier et un compte de résultat. Elle peut comprendre une ou plusieurs unités de production appartenant au(x) même(s) propriétaire(s).

Établissement s'entend d'une combinaison d'activités exécutées par une entité unique dans le but de produire un ensemble aussi homogène que possible de biens et de services, à l'égard desquels il est possible de recueillir des données séparées concernant la production, les intrants, le travail et le capital

L'unité de base retenue doit être clairement indiquée. Par ailleurs, lorsque le nombre exact d'entreprises (ou d'établissements) ainsi que les valeurs des autres variables économiques ne peuvent être fournis par le secteur, le pourcentage des sociétés dans chacune des trois catégories de contrôle étranger devra alors être estimé.

Classification industrielle
La classification utilisée est la CITI Rév 4.

Définition des variables économiques.
1 Nombre d'entreprises

Les unités statistiques correspondent essentiellement à trois niveaux de production.

Un ***établissement*** est une entreprise ou une partie d'entreprise, située en un lieu unique, dans laquelle une seule activité de production est exercée ou dans laquelle la majeure partie de la valeur ajoutée provient de l'activité de production principale. L'entité est également une « unité d'activité économique locale » (UAE). En théorie, l'établissement ne dispose d'aucune autonomie juridique. Cependant, cela n'est pas nécessairement vrai vu qu'il existe de nombreux établissements individuels qui jouissent d'une autonomie juridique, tandis que ses comptes contiennent toutes les informations concernant des facteurs tels que l'emploi,

la valeur brute de production et la consommation intermédiaire, en plus des frais généraux, qui sont déclarés dans les comptes de l'entreprise.

Une entreprise est une « unité institutionnelle [...] producteur de biens et de services. Le terme entreprise peut se référer à une société, une quasi-société, une institution sans but lucratif ou une entreprise non constituée en société (SCN 2008, §5.1). »

Le ***groupe d'entreprises*** est une association d'entreprises fondées sur des liens juridiques ou financiers. Il peut comporter une pluralité de centres de décision, notamment en ce qui concerne la politique de production, de vente et des bénéfices. Il peut unifier certains aspects de la gestion financière et de la fiscalité. Il peut conduire des activités dans les secteurs de l'industrie, des services ou des banques et, parfois, dans deux, voire les trois simultanément (conglomérats). Il peut opérer dans un pays (dans lequel cas il est un groupe national) ou, comme c'est plus souvent le cas, dans plusieurs pays (groupe multinational).

L'unité statistique retenue doit être clairement indiquée. L'unité la plus pertinente peut varier dépendant de la variable en question. Par exemple, l'excédent brut d'exploitation (mais également les recettes découlant de la recherche-développement ou de la technologie) doit être recueilli au niveau de l'entreprise uniquement, alors que les données concernant les exportations ou les importations intra-entreprises peuvent être recueillies au niveau du groupe d'entreprises uniquement.

2a. Nombre d'employés

Personnes travaillant pour le compte d'un employeur (société de personnes ou propriétaire individuel), disposant d'un contrat de travail et percevant une rémunération sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature.

On estime qu'il existe un rapport d'employeur à salarié lorsque l'on se trouve en présence d'un accord, formel ou non, conclu entre une entreprise et une personne, contrat habituellement conclu volontairement par les deux parties et stipulant que la personne travaille pour l'entreprise en échange d'une rémunération en espèces ou en nature.

Un travailleur est considéré comme salarié d'une unité d'observation s'il perçoit un traitement ou un salaire de cette unité, quel que soit l'endroit où s'effectue son travail (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'unité de production). Les travailleurs intérimaires sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production (cliente de la précédente) dans laquelle ils exercent.

Sont notamment considérés comme salariés :

- les propriétaires des sociétés et des quasi-sociétés s'ils travaillent dans ces entreprises ; les étudiants ayant conclu un engagement formel aux termes duquel ils contribuent au processus de production de l'entreprise en échange d'une rémunération et/ou de services d'éducation ;

- les travailleurs à domicile lorsqu'il existe un accord explicite aux termes duquel ces travailleurs sont rémunérés sur la base du travail effectué et à condition qu'ils figurent sur la liste des employés de l'entreprise considérée.

Appartiennent à cette catégorie les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les grévistes et les travailleurs en congé de courte durée; sont en revanche exclues les personnes en congé pour une durée indéterminée. Ces statistiques peuvent être recueillies :

- en tant que moyenne annuelle
- pour fournir un instantané de la situation à une date donnée.

2b. Nombre de salariés en équivalents temps complet

Nombre de salariés convertis en équivalents temps complet (ETC). Le nombre de personnes dont la durée de travail est inférieure à la durée normale de travail d'un salarié à temps complet à l'année doit être converti en équivalents temps complet et ceci en référence à la durée de travail d'un salarié à temps complet et à l'année de l'unité.

Figurent dans cette catégorie les personnes dont le temps de travail est inférieur au nombre normal d'heures travaillées dans un jour, au nombre normal de jours travaillés dans la semaine, ou au nombre normal de semaines/mois de travail dans l'année. La conversion doit être effectuée sur la base du nombre d'heures, de jours, de semaines ou de mois réellement travaillés.

2c. Nombre de personnes occupées

Le nombre de personnes occupées se définit comme le nombre total de personnes travaillant dans l'unité d'observation (y compris les propriétaires-exploitants, les associés exerçant une activité régulière dans l'unité en question et les aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle (c'est par exemple le cas des représentants de commerce, des livreurs ou des équipes de réparation et d'entretien). Sont également prises en compte les personnes en congés de courte durée (congé de maladie, congés payés, congés exceptionnels, etc.) ainsi que les travailleurs en grève. Sont en revanche exclues les personnes en congé pour une durée indéterminée. Sont, par ailleurs, inclus les travailleurs à temps partiel considérés comme tels par la législation nationale et figurant sur la liste des employés de l'entreprise considérée ainsi que les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile figurant sur la liste des employés de l'entreprise considérée.

Est exclue de cette catégorie la main-d'œuvre mise à la disposition de l'unité par des entreprises de travail temporaire; il en va de même des personnes effectuant des travaux de réparation et d'entretien dans l'unité observée pour le compte d'autres entreprises ainsi que les appelés du contingent.

Par "travailleurs familiaux non rémunérés", on entend les personnes vivant avec le propriétaire de l'unité considérée et travaillant régulièrement pour celle-ci, sans pour autant disposer d'un contrat de travail ni recevoir une somme déterminée au titre de la tâche accomplie. Sont seules concernées les personnes ne figurant pas sur la liste des employés d'une autre unité au titre de leur emploi principal.

3 Ventes ou chiffre d'affaires

Définitions

Les ventes ou le chiffre d’affaires comprennent les montants facturés par l’unité d’observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers. Ces ventes peuvent être enregistrées dans les comptes d’entreprises sous les rubriques « chiffre d'affaires net » ou « autres produits d’exploitation ».

Le chiffre d'affaires comprend tous les impôts et taxes grevant les biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à ses clients et des autres impôts

directement liés au chiffre d'affaires. Il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) imputées aux clients, même si celles-ci figurent séparément sur la facture. Les remises, ristournes et rabais ainsi que la valeur des produits retournés sont à déduire, mais non les rabais en espèces.

Le chiffre d'affaires ne comprend pas la vente d'immobilisations. Sont également exclues les subventions opérationnelles reçues des pouvoirs publics.

En ce qui concerne les statistiques des activités d'assurance, il est proposé de recueillir les primes brutes émises à la place du chiffre d'affaires.

Les **primes brutes émises** englobent tous les montants dus au cours de l'exercice financier au titre de contrats d'assurance, indépendamment du fait que ces montants portent en tout ou en partie sur un exercice ultérieur, et incluent entre autres :

(i) les primes restant à émettre, lorsque le calcul de la prime ne peut s'effectuer qu'à la fin de l'année ;

(ii) les primes uniques et les versements destinés à l'acquisition d'une rente annuelle,

- en assurance-vie également, les primes uniques résultant des provisions pour participations aux bénéfices et ristournes, dans la mesure où celles-ci doivent être traitées comme des primes sur la base des contrats et où la législation nationale prescrit ou autorise leur indication auprès des primes ;

(iii) les suppléments de prime dans le cas de versements semestriels, trimestriels ou mensuels et les prestations accessoires des assurés destinées à couvrir les frais de l'entreprise ;

(iv) dans les cas de coassurance, la quote-part revenant à l'entreprise dans la totalité des primes ;

(v) les primes en réassurance en provenance d'entreprises d'assurance cédantes et rétrocédantes, y compris les entrées de portefeuille, après déduction :

– des sorties de portefeuille en faveur d'entreprises d'assurance cédantes et rétrocédantes, et
– des annulations.

Pour ce qui est des statistiques sur les activités des fonds de retraite, le titre 'correspondant de cette caractéristique est : « total des cotisations de pension ». Cette variable couvre la totalité des cotisations de pension dues au cours de l'exercice au titre de contrats de pension, et notamment l'ensemble des cotisations obligatoires, les autres cotisations régulières, les cotisations complémentaires volontaires, les transferts entrants et les autres cotisations.

4 Production brute

La valeur de la production se définit comme le chiffre d'affaires ou le produit des activités ordinaires provenant des ventes de biens et prestations de services, corrigé de la variation des stocks (de produits finis, de travaux en cours et de biens ou services achetés à des fins de revente), diminué des acquisitions de biens et services destinés à la revente (uniquement pour les biens et services vendus au cours de la période de déclaration et à l'exclusion des frais d'entreposage et de transport des biens achetés à des fins de revente), augmenté de la production immobilisée et des autres produits (d'exploitation ou exceptionnels) (à l'exclusion des subventions). Sont exclues de la valeur de la production les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes d'entreprises sous les postes «produits financiers» et «charges financières» et les recettes sous formes d'intérêts et de dividendes. Les acquisitions de

biens et services destinés à la revente, les achats de services achetés pour être fournis à des tiers en l'état sont inclus.

Pour les statistiques sur les activités relevant des groupes 65.1 et 65.2 de la CITI Rév 4, la valeur de la production correspond aux primes brutes acquises plus les produits du total des investissements de portefeuille plus les autres services fournis moins le montant brut (attendu) des sinistres survenus, à l'exclusion des frais de gestion de sinistres, plus les plus-values et les provisions.

Pour les statistiques relatives aux activités des établissements de crédit, la valeur de la production correspond aux intérêts et produits assimilés moins les intérêts et charges assimilées plus les commissions perçues, plus les revenus d'actions, de parts et autres titres à revenu variable plus les résultats provenant d'opérations financières plus les autres produits d'exploitation.

Pour les statistiques relatives aux activités des fonds de retraite,, la valeur de la production correspond au chiffre d'affaires moins les primes d'assurance versées plus les produits des placements plus les autres produits plus les indemnités d'assurance à recevoir moins les paiements totaux au titre des pensions moins la variation nette des provisions techniques.

Pour les activités relevant de la classe 64.11 de la CITI Rév 4 (Banques centrales), la valeur de la production correspond aux intérêts et produits assimilés moins les intérêts et charges assimilées plus les commissions à recevoir plus les revenus d'actions, de parts et autres titres à revenu variable plus les résultats provenant d'opérations financières plus les autres produits d'exploitation.

On notera comme exemple le questionnaire zambien qui, combinant investissement indirect et FATS, répond également aux besoins de l'enquête coordonnée du FMI sur l'investissement direct (CDIS). Des questions sélectionnées et adaptées du questionnaire zambien sont incluses dans l'annexe B9. Pour des renseignements concernant le CDIS et les statistiques y afférents, consulter : http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/index.htm .

Exemples de questions sur le commerce des services par pays partenaire

Exemple de questionnaires EBOPS sur le commerce des services pour une enquête sur les entreprises

Ci-après est fourni un extrait du questionnaire du Bureau national de la statistique du Royaume-Uni sur le commerce des services ciblant les entreprises (à l'exclusion des sociétés fournissant des services de transport et des services financiers). Il peut être utile également d'examiner si certaines des informations par pays partenaire peuvent être obtenues en adaptant le Système international de comptabilisation des transactions (ITRS)

Code du service	Activité de service	**Revenu découlant des exportations**	**Dépenses sur les importations**
		Unité de devise (par exemple, 1 000 UDN)	
SA	**Services de fabrication fournis sur les biens détenus par des tiers** Pour les importations : Inclure les frais perçus par les entreprises étrangères pour le traitement, l'assemblage, l'étiquetage et l'emballage à l'étranger des marchandises qui appartiennent à votre entreprise. Pour les exportations : Inclure les services fournis par votre entreprise pour le traitement, l'assemblage, l'étiquetage et l'emballage à l'étranger des marchandises qui appartiennent à votre entreprise.		
SB	**Services d'entretien et de réparation** Exclure la valeur des pièces et des matériaux fournis par le réparateur si ceux-ci sont facturés séparément des charges pour le service d'entretien et de réparation. Pour les importations : Inclure les frais perçus par les entreprises étrangères pour les travaux d'entretien et de réparation accomplis sur les biens appartenant à votre entreprise. Pour les exportations : Inclure les travaux d'entretien et de réparation sur les biens qui appartiennent à des résidents étrangers.		
SE	**Services de construction**		

La construction couvre la création, la rénovation, l'entretien ou l'agrandissement d'actifs fixes sous formes de bâtiments, d'amélioration des telles et autres travaux d'ingénierie tels routes, ponts et barrages.

Exclure la construction lorsqu'un une filiale autonome, succursale ou facilité comptable ou bancaire est établie à l'étranger pour gérer le projet.

SE2 **Construction dans ce pays**

Pour les importations :

Inclure le montant total des dépenses réalisées par votre entreprise à l'égard d'une entreprise à l'étranger pour des travaux de construction dans ce pays. Inclure :
tous biens et services qui sont achetés afin d'achever la construction, indépendamment du pays d'origine.

Pour les exportations : Inclure le montant des biens et services (s'il est connu) que l'entreprise implanté à l'étranger achète lorsqu'il est dans ce pays, indépendamment de son origine, afin de permettre l'achèvement de la construction.

Exclure tout travail acheté à l'étranger.

SE1 **Construction réalisée à l'étranger**

Pour les **importations** :

Inclure la valeur des biens et services, par exemple, les briques et les compétences en génie achetés à l'étranger par votre entreprise pour effectuer une construction à l'extérieur.

Exclure tout travail acheté du pays d'origine.

Pour les **exportations** :

Inclure le montant total du revenu réalisé par votre entreprise pour la construction à l'extérieur. Inclure tous biens et services qui sont achetés afin d'achever la construction, indépendamment du pays d'origine.

[SH Pour plus de conseils sur le calcul de la construction dans le commerce des services, voir MSCIS 2010, chapitre 3]

SH **Frais pour usage de la propriété intellectuelle n.i.a.**

somme de Aa + Ab+ Ba + Bb+ Ca+ Cb ci-après

Marques de commerce, franchises, marques ou droits de conception. Une marque de commerce est un signe qui distingue vos services de ceux de vos concurrents (vous pouvez vous référer à votre marque de commerce comme votre « marque ») Il peut s'agir, par exemple, de mots, de logos ou d'une combinaison des deux. Un droit de conception protège l'apparence visuelle globale d'un produit ou d'une partie d'un produit.

A a) Ventes et achats fermes des éléments qui précèdent, donnant lieu à un transfert de propriété. . . . . .

A b) Imposition de frais ou paiements pour l'utilisation des éléments qui précèdent, qui ne donnent cependant pas lieu à un transfert de propriété (tels que franchises et licences de production et de distribution). . . . . .

Œuvres littéraires, enregistrements sonores, films, programmes de télévision et bases de données protégés par les droits d'auteur. Les droits d'auteur peuvent protéger les œuvres littéraires, dont les romans, les manuels d'utilisation, les paroles des chansons et les articles de journal. Les œuvres théâtrales, musicales et artistiques peuvent également être protégées par le droit d'auteur. Le droit d'auteur peut s'appliquer aux dessins techniques et architecturaux, aux schémas, aux cartes et aux logos. Veuillez inclure tous les programmes informatiques ou bases de données qui sont protégés par le droit d'auteur.

B a) Ventes et achats fermes des éléments qui précèdent, donnant lieu à un transfert de propriété. . . . . .

B b) Imposition de frais ou paiements pour l'utilisation des éléments qui précèdent, qui ne donnent cependant pas lieu à un transfert de propriété (Inclure ici également les licences de reproduction ou de distribution de logiciels) . . . . . .

Brevets et autres formes de propriété intellectuelle qui sont issus de la recherche-développement. Les brevets protègent les caractéristiques et les procédés qui font fonctionner les choses. Inclure les résultats de la recherche-développement qui possèdent de la valeur mais ne sont pas nécessairement brevetés.

C a) Ventes et achats fermes des éléments qui précèdent, donnant lieu à un transfert de propriété. . . . . .

C b) Imposition de frais ou paiements pour l'utilisation des éléments qui précèdent, qui ne donnent cependant pas lieu à un transfert de propriété. . . . . .

SI **Services de télécommunication, d'informatique et d'information**

SI1 **Services de télécommunications**

Inclure la transmission de sons, d'images et autres informations par téléphone, télex, télécopie ou télégramme, satellite, courriel, diffusion radiophonique et télévisuelle, services de réseau d'affaires, installations de téléconférence et de soutien, services de télécommunication mobile, services backbone Internet, accès à Internet, et services d'accès en ligne.

Exclure la valeur de toute information transmise et des services d'installation pour les matériels de télécommunication.

SI2 **Services d'informatique**

Inclure les cours d'informatiques destinés à un utilisateur spécifique.

Exclure les droits de reproduction ou de distribution des logiciels (code H000) et de location d'ordinateurs sans un opérateur (Code J330)

SI3 **Services d'information**

Inclure les agences de nouvelles, les services de photographie, de publication d'articles, d'édition, de base de données, les portails de recherche sur le Web et autres services d'information.

SJ **Services divers aux entreprises**

Égale la somme de K100+K200+K300

SJ1 **Services de recherche-développement**

Fourniture des services de recherche-développement.

Inclure les travaux entrepris de façon systématique afin d'accroître le stock de connaissances, la fourniture de services de R&D personnalisés, le développement de la R&D, la recherche commerciale, y compris ceux touchant à l'électronique, aux produits pharmaceutiques, à la biotechnologie, et au développement de systèmes d'exploitation qui représentent des avancées technologiques.

Inclure également la fourniture de produits, le développement de procédés, et les activités d'essai et tout autre service commercial afférent à la R&D, qui n'est pas inclus ci-dessus.

Inclure la vente des droits de propriété intellectuelle découlant de la R&D.

Exclure les études techniques (K300) et le travail de conseil (inclure dans les services conseil K 200).

SJ2 **Services spécialisés et services de conseil en gestion**

= somme des services juridiques, de comptabilité, de gestion des entreprises et de publicité

SJ211 **Services juridiques**

SJ212 **Services de comptabilité, de vérification des comptes, de tenue des livres et de conseil en fiscalité**

SJ213 **Services de gestion des entreprises et services de conseil en gestion** Inclure les services consultatifs, d'orientation et d'exploitation fournis aux entreprises en matière de politique et stratégie d'entreprise et de planification et de contrôle globale d'une organisation

(Inclure les services de relations publiques)

SJ22 **Services de publicité, études de marché et sondages d'opinion**

(y compris services d'organisation de conventions, de foires commerciales

et d'expositions)

SJ3	**Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises** Inclure les services d'architecture, d'ingénierie, scientifiques et autres services techniques Inclure les services de traitement des déchets, les services de dépollution, et les services agricoles et miniers. Inclure les services de leasing opérationnel. Inclure les services techniques, les services liés au commerce et autres services aux entreprises		

Pays partenaires

Il nous faut une ventilation par pays partenaire de la valeur totale de chaque service exporté ou importé dans ce pays par votre entreprise durant la période de référence. Pour chaque service international fourni par votre entreprise, mentionnez :

i) le code du service (indiqué plus haut)

ii) le ou les pays partenaires avec lesquelles votre entreprise a conduit des opérations d'importation ou d'exportation ;

iii) la valeur exportée par le pays partenaire

iv) la valeur importée par pays partenaire.

À la dernière rangée, indiquez la valeur totale de la totalité de votre commerce international de services.

Exclure les taxes qu'elles soient internes ou externes à ce pays.

	Code du service	**Pays partenaire**	**Revenu découlant des exportations** Arrondissez au mille près (en termes d'unité monétaire)	**Dépenses sur les importations** Arrondissez au mille près (en termes d'unité monétaire)
Exemple pour le pays X	SJ2	Kenya	20	35
	SE2	Chine		1950

	Valeur totale du commerce international des services	20	1985

N.B. Si vous pensez que votre pays a très peu de principaux partenaires commerciaux, un questionnaire plus simple concernant les pays partenaires pourrait ressembler à celui-ci :

SI	**Services de télécommunications**	Revenu découlant des exportations	Total	Dépenses sur les importations
			Pays 1	
			Pays 2	
			Pays 3	
			Entrer non du pays	

Tourisme/Voyage Quelques questions de base pour conduire une enquête sur la sortie des voyageurs pour le pays X

1 Quel est votre pays de résidence ? (Si la réponse est le pays X, passer à la question 9)

2 Quelle est votre nationalité ?

3 Dans d'entrée dans le pays X

4a. Quelle a été votre principale adresse durant votre séjour dans le pays X ?

4b. S'agit-il d'un hôtel, d'un hôtel-appartement, d'une résidence privée, d'un camp de vacances, d'un lodge dans une réserve naturelle, autre (préciser) ? …

5a. Quel était le but de votre visite dans le pays X ? [Professionnelle, Privée (Vacances, visites à des parents ou à des amis), Éducative, Santé, Autres - préciser]

5b. S'il s'agissait d'une visite professionnelle, était-ce en qualité d'employé ou d'employeur dans ce pays ?

6 Votre visite faisait-elle partie d'un forfait-vacances prépayé ?

7 Combien avez-vous dépensé environ lors de votre visite dans le pays X ? [….. Devise]

8 Décrivez l'itinéraire suivi pour arriver dans le pays X. Dans quel pays avez-vous commencé le voyage ? Indiquez le moyen de transport (Si vous voyagez par avion, indiquer la compagnie aérienne)

Les Q9 et 9b s'adressent uniquement aux résidents du pays X.

9a. Quel sera votre pays de destination finale lorsque vous quitterez le pays X ? Indiquez le moyen de transport (Si vous voyagez par avion, indiquer la compagnie aérienne)

9b. Quel est le but de votre voyage à l'étranger. [Professionnelle, Privée (Vacances, visites à des parents ou à des amis), Éducative, Santé, Autres - préciser]

10 Date et signature

Si les valeurs sont nécessaires pour la balance des paiements, les nombres de personnes sont utiles pour le tourisme et autres objectifs stratégiques.

Pour les besoins nationaux, quelques questions supplémentaires sur les dépenses concernant la question 7 peuvent s'avérer très utiles. Par exemple, combien avez-vous dépensé pour l'hébergement, pour les services de restauration et de boissons, et pour les services de transport local ?

Autres références sur les formulaires concernant le commerce des services

Bureau d'analyse économique des États-Unis

http://www.bea.gov/surveys/iussurv.htm

UK ONS (Bureau de la statistique du Royaume-Uni)

Survey of International Trade in Services

Statistiques Singapour (Formulaire BPM5)
http://www.singstat.gov.sg/Survey_assistance/survey_forms/tis01.pdf

Exemples de questions sur les statistiques des filiales étrangères

Ci-après figurent des questions adaptées du questionnaire zambien sur l'IED et les FATS visant les entreprises à investissement direct. Il importe de noter que ce questionnaire zambien est le fruit d'une initiative conjointe entre la Banque de Zambie, le Bureau national de la statistique et l'Agence zambienne de développement, et est émis sous l'autorité des lois du Parlement relatives à ces institutions.

Questions sélectionnées

Cocher la devise employée pour remplir le présent questionnaire. Si les données que vous fournissez sont établies dans d'autres devises, utilisez le tableau de taux de change pour les convertir en leur valeur en devise nationale.

A

Raison sociale	Devise de déclaration	
	Unité de la devise nationale	Dollar US

Période couverte :
Le questionnaire vous demande de fournir les données concernant une année civile. Si vos données financières, indiquer la période sur le formulaire. Lorsque vous soumettez les données, fournir les estimations pour l'année civile sur base de vos connaissances professionnelles de la question.

Résidence :
L'enquête porte essentiellement sur la ***résidence*** et non sur la nationalité. Votre entreprise est une entreprise résidente, s'il opère depuis un an ou plus ou compte opérer dans ce pays durant un an ou plus, quelle que soit sa nationalité. Les entreprises ou les particuliers non résidents vivent ou opèrent (ou comptent vivre ou opérer) à l'extérieur de ce pays durant une année ou plus. Un cas particulier concerne les organisations internationales et les ambassades qui ne sont pas considérées comme étant des résidents du pays où elles se situent.

B Informations générales
Renseignements sur l'entreprise déclarante

1.1 Raison sociale :	1.2 Date de création de votre entreprise :
1.3 Raison sociale précédente (au cas où elle aurait changé) :	1.4 Date de début des opérations :

1.5 Statut juridique de l'entreprise (veuillez cocher)

Entreprise individuelle		Société anonyme de droit public	
Société en commandite		Société paraétatique	
Société à responsabilité limitée		Autres [*Préciser*] :	

1.6 Type d'investissement réalisé lors du premier investissement (cocher)

Nouvelle opération :		Fusion :		Acquisition :	

1.7 Adresse postale :
1.8 N° téléphone bureau
1.9 Adresse du site Web :
1.10 Votre entreprise est-elle une entité ad hoc (*special purpose entity*) ? (Cocher)
Oui ☐ Non ☐
1.11 Votre entreprise est-elle un fonds de placement ou gère-t-il des fonds de placement ?

Oui [ ] Non [ ]

1.12 Votre entreprise fait-elle partie d'un groupe opérant dans ce pays ?

Oui [ ] Non [ ]

En cas de réponse positive, veuillez énumérer les autres entreprises du groupe. Veuillez indiquer également dans le tableau ci-après si les données sont incluses ou non.

	Raison sociale d'autres entreprises résidentes faisant partie de votre groupe.	Incluses	Non incluses
1			
2			
3			
4			
5			
6			

1.13 **Classification industrielle**

Décrire la principale activité d'affaires de votre entreprise (ex. : extraction minière, fabrication de produits alimentaires, services informatiques, etc.)

1.14 Décrivez les principaux produits et services de l'entreprise par ordre d'importance

i	ii	iii
iv	v	vi

2.0 Données financières et opérationnelles sur l'entreprise résidente

Description	Montants en 2014
2.1 Total des actifs à la fin de 2014	
2.2 Total des passifs (hors capitaux propres) à la fin de 2014	
2.3 Valeur nette à la fin de 2014 = total des actifs (2.1) - total des passifs (2.2)	
2.4 Ventes ou chiffres d'affaires réalisés en 2014	
2.5 Excédents (ou pertes) opérationnels nets	
2.6 Impôts sur le revenu	
2.7 Profit net après impôt	
2.8 Total des dividendes distribués ou déclarés	
2.9 Traitements et salaires payés	
2.10 Total des importations de marchandises	
2.10.1 *dont celles provenant des filiales étrangères*	
2.11 Total des importations de services	
2.11.1 *dont celles provenant des filiales étrangères*	
2.12 Total des exportations de marchandises	
2.12.1 *dont celles dirigées vers des filiales étrangères*	
2.13 Total des exportations de services	
2.13.1 *dont celles dirigées vers des filiales étrangères*	
2.14 Dépenses pour la recherche-développement	
2.15 Dépenses de formation	
2.16 Paiements des redevances et des droits de licence	
2.17 Production brute (valeur) = Chiffre d'affaires + valeur des stocks de clôture - stocks d'ouverture)	
2.18 Dépenses d'exploitation	
2.19 Valeur ajoutée = Production brute (2.17) - Dépenses d'exploitation (2.18)	
2.20 Emploi total (nombre d'employés) à la fin de l'exercice	

3.0 Emploi

Indiquer dans le tableau ci-après le nombre d'employés dans votre entreprise en vous basant sur les catégories fournies à la fin de l'exercice.

Catégories	Nombre d'employés	
	2014	
	Nationaux	Étrangers

3.1 Cadres		
3.2 Techniques/spécialisés		
3.3 Non qualifiés		
3.4 Occasionnels		
Total partiel		
Total général		

4.0 Structure de l'actionnariat de votre entreprise au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014

Nom des actionnaires	Pays de résidence	Relation d'investissement Investissement direct (ID) ; Entité d'investissement direct (EID) ; Entreprise sœur (ES) ; Investissement de portefeuille (IP) ; Fonds de placement ; Investissement de résident ; Autres	L'actionnaire est-il une entité *ad hoc* (Oui - Non) ?	Pourcentage de participation	
				31 déc 2013	31 déc 2014
1					
2					
3					
4					
5					
6 Autres (total)					
Total					

5.0 Indiquer ci-après le nom et le pays de résidence de la société ou de l'entreprise de contrôle ultime de cette entreprise.

Nom	**Pays de résidence**

6.0 Investissements réalisés à l'étranger par votre entreprise (Actifs à l'étranger)

Type de titre	Pays récipiendaire Poursuivre sur une feuille séparée si nécessaire)	Pourcentage de l'actionnariat	Relation d'investissement Investissement direct (ID) ; Entité d'investissement direct (EID) ; Entreprise sœur (ES) ; Investissement de portefeuille (IP) ; Fonds de placement ; Autres	A Bilan de clôture 31 déc 2013	B Achat/Hausse en 2014	C Ventes/ Baisse en 2014	D Bilan de clôture au 31 décembre 2014
Capital social versé							
Prime d'émission							

Bénéfices (pertes) cumulés non répartis							
Réserves							
Autres titres							
Part d'organismes de placement							
Part d'organismes de placement (bénéfices cumulés non répartis)							

Références :
Questionnaires modèles CDIS du FMI sur les investissements entrants et sortants
http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/pdf/2009/120109f1.pdf
http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/pdf/2009/120109f2.pdf
---

Services EBOPS par mode de fourniture (rapprocher du tableau de correspondance) – pour usage national uniquement

Services EBOPS par mode de fourniture

Pour usage national

Une explication de l'utilisation potentielle et des limites de ce tableau de concordance entre les classifications des modes de fourniture, des activités et de la balance des paiements est fournie au chapitre du MSCIS 2010.

Affectation simplifiée des données sur les FATS et la balance des paiements aux modes de fourniture

	FATS (ventes ou production)	Commerce des services dans la balance des paiements					
				Mode(s)			
	Mode 3	1	2	4	1&4	2&4	3&4
Services de fabrication	x		x				
Services d'entretien et de réparation	x		x				
Transport	x	x					
Passagers	x	x					
Fret	x	x					
Autres	x						
Services postaux et de messagerie	x	x					
Services fournis aux transporteurs nationaux dans les ports étrangers	x		x				
Autres	x	x					
Voyages			x				
Marchandises							
Services de transport local	x		x				
Services d'hébergement	x		x				
Services de restauration	x		x				
Autres services	x		x				
Construction ;	x						x
Marchandises							
Services	x						x
Services d'assurance et de pension	x	x					
Services financiers	x	x					
Frais pour usage de la propriété intellectuelle	x	x					
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	x				x		
Services de télécommunication	x	x					
Services d'informatique	x				x		
Services d'information	x	x					
Autres services aux entreprises	x				x		
Services de recherche-développement	x				x		
Services spécialisés et services de conseil en gestion	x				x		
Services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises	x						
Services d'architecture, d'ingénierie, scientifiques et autres services techniques	x				x		
Services de traitement des déchets et de dépollution, services agricoles et miniers	x						
Traitement des déchets et dépollution	x					x	
Services annexes à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche	x			x			
Services annexes aux industries extractives et à l'extraction du pétrole et du gaz	x			x			
Services de location-exploitation	x	x					
Services liés au commerce	x	x					
Autres services aux entreprises n.i.a.	x				x		
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	x				x		
Services de distribution (commerce de gros, de détail)	x	x					

N.b. L'affectation par mode peut varier d'un pays à l'autre et d'un service à l'autre au sein du même secteur.

Une explication de l'utilisation potentielle et des limites de ce tableau de concordance est fournie au chapitre du MSCIS 2010.

Source : Tableau V.2, MSCIS 2010

GNS/W/120 : Listes des services pour les négociations commerciales

La liste GNS/W/120 des services à négocier a été révisée pour la dernière fois en juillet 1991. Elle ne constitue pas une classification statistique des services en tant que telle. Bien qu'une correspondance ait été établie à l'époque avec la version provisoire de Classification centrale des produits (CPC) des Nations Unies, la technologie et l'organisation de la prestation des services ont évolué. Les classifications statistiques des services ont également évolué dans leur sillage. Pour diverses raisons, dont celle fournie plus haut, la concordance aux classifications actuelles de la balance des paiements (EBOPS 2010) et des activités/par industrie (CITI Rév 4) n'est, dans certains qu'approximative ou incomplète.

Pour trouver la concordance optimale pour un secteur particulier, le lecteur est invité à se référer initialement aux notes explicatives contenues dans le MSCIS 2010 (ONU et autres), dans le CITI Rév 4 (ONU) et dans la version 2.0 du CPC (ONU). Pour toute demande de renseignement particulier ou pour obtenir conseil, s'adresser à Statistics@wto.org .

La liste GNS/W/120 est fournie ci-après à titre d'information.

RESTRICTED

MTN.GNS/W/120

10 juillet 1991

Distribution spéciale

CLASSIFICATION SECTORIELLE DES SERVICES

Note du secrétariat

Le secrétariat a indiqué dans sa note informelle contenant le projet de classification (24 mai 1991) qu'il en établirait une version révisée sur la base des observations formulées par les participants. La liste ci-jointe tient compte dans la mesure du possible de ces observations. Elle pourra, bien entendu, faire l'objet d'autres modifications, en fonction de l'évolution des négociations sur les services et des travaux en cours dans d'autres instances.

CLASSIFICATION SECTORIELLE DES SERVICES

SECTEURS ET SOUS-SECTEURS	CORRESPONDANCE AVEC LA CPC Section B
1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	
A. Services professionnels	
a. Services juridiques	861
b. Services comptables, d'audit et de tenue de livres	862
c. Services de conseil fiscal	863
d. Services d'architecture	8671
e. Services d'ingénierie	8672
f. Services intégrés d'ingénierie	8673
g. Services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère	8674
h. Services médicaux et dentaires	9312
i. Services vétérinaires	932
j. Services des accoucheuses, infirmières et physiothérapeutes et du personnel paramédical	93191
k. Autres services	
B. Services informatiques et services connexes	
a. Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques	841
b. Services de réalisation de logiciels	842
c. Services de traitement de données	843
d. Services de base de données	844
e. Autres services	845+849

C. Services de recherche-développement

a.	Services de R&D en sciences naturelles	851
b.	Services de R&D en sciences sociales et sciences humaines	852
c.	Services fournis à la R&D interdisciplinaire	853

D. Services immobiliers

a.	Services immobiliers se rapportant à des biens propres ou loués	821
b.	Services immobiliers à forfait ou sous contrat	822

E. Services de crédit-bail ou de location sans opérateurs

a.	Services de location simple ou en crédit-bail de bateaux	83103
b.	Services de location simple ou en crédit-bail d'aéronefs	83104
c.	Services de location simple ou en crédit-bail d'autres matériels de transport	83101+83102+83105
d.	Services de location simple ou en crédit-bail d'autres machines et matériel	83106-83109
e.	Autres services	832

F. Autres services fournis aux entreprises

a.	Services de publicité	871
b.	Services d'études de marché et de sondages	864
c.	Services de conseil en gestion	865
d.	Services connexes aux services de consultation en matière de gestion	866
e.	Services d'essais et d'analyses techniques	8676
f.	Services annexes à l'agriculture, à la chasse et à la sylviculture	881
g.	Services annexes à la pêche	882
h.	Services annexes aux industries extractives	883+5115
i.	Services annexes aux industries manufacturières	884+885 (sauf 88442)
j.	Services annexes à la distribution d'énergie	887
k.	Services de placement et de fourniture de personnel	872
l.	Services d'enquêtes et de sécurité	873
m.	Services connexes de consultations scientifiques et techniques	8675
n.	Services de maintenance et de réparation de matériel (à l'exclusion des navires pour la navigation maritime, aéronefs ou autres matériels de transport)	633+8861-8866
o.	Services de nettoyage de bâtiments	874
p.	Services photographiques	875
q.	Services d'emballage	876
r.	Services d'impression et de publication	88442
s.	Services de congrès	87909*
t.	Autres services	8790

2. SERVICES DE COMMUNICATION

A. Services postaux 7511

B. Services de courrier 7512

C. Services de télécommunications

a.	Services de téléphone	7521
b.	Services de transmission de données avec commutation par paquets	7523**

Un astérisque (*) indique que le service spécifié fait partie d'une position de la CPC, reprise ailleurs dans la présente liste, dont le niveau d'agrégation est plus élevé.

Deux astérisques (**) indiquent que le service spécifié constitue une partie seulement de l'ensemble des activités visées par la position correspondante de la CPC (par exemple, le courrier téléphonique n'est qu'une composante de la position 7523 de la CPC).

c.	Services de transmission de données avec commutation de circuits	7523**
d.	Services de télex	7523**
e.	Services de télégraphe	7522
f.	Services de télécopie	7521**+7529**
g.	Services par circuits loués privés	7522**+7523**
h.	Services de courrier électronique	7523**
i.	Services d'audio-messagerie téléphonique	7523**
j.	Services directs de recherche d'informations permanente et de serveur de bases de données	7523**
k.	Services d'échange électronique de données	7523**
l.	Services à valeur ajoutée/améliorés de télécopie, y compris enregistrement et retransmission et enregistrement et recherche	7523**
m.	Services de conversion de codes et de protocoles	n.c.
n.	Services de traitement direct de l'information et/ou de données (y compris traitement de transactions)	843**
o.	Autres services	

D. Services audiovisuels

a.	Services de production et de distribution de films cinématographiques et bandes vidéo	9611
b.	Services de projection de films cinématographiques	9612
c.	Services de radio et de télévision	9613
d.	Services de diffusion radiophonique et télévisuelle	7524
e.	Services d'enregistrement sonore	n.c.
f.	Autres services	

E. Autres services

3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGENIERIE CONNEXES

A.	Travaux d'entreprises générales de construction de bâtiments	512
B.	Travaux d'entreprises générales de construction d'ouvrages de génie civil	513
C.	Travaux de pose d'installations et de montage	514+516
D.	Travaux d'achèvement des bâtiments et de finition	517
E.	Autres services	511+515+518

4. SERVICES DE DISTRIBUTION

A.	Services de courtage	621
B.	Services de commerce de gros	622
C.	Services de commerce de détail	631+632 6111+6113+6121

D. Services de franchisage 8929

E. Autres services

5. SERVICES D'EDUCATION

A. Services d'enseignement primaire 921

B. Services d'enseignement secondaire 922

C. Services d'enseignement supérieur 923

D. Services d'enseignement pour adultes 924

E. Autres services d'enseignement 929

6. SERVICES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT

A. Services de voirie 9401

B. Services d'enlèvement des ordures 9402

C. Services d'assainissement et services analogues 9403

D. Autres services

7. SERVICES FINANCIERS

A. Tous les services d'assurance et relatifs à l'assurance 812**

a. Services d'assurance sur la vie, l'accident et la maladie 8121

b. Services d'assurance autre que sur la vie 8129

c. Services de réassurance et de rétrocession 81299*

d. Services auxiliaires à l'assurance (y compris services de courtage et d'agence) 8140

B. Services bancaires et autres services financiers (à l'exclusion de l'assurance)

a. Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public 81115-81119

b. Prêts de tout type, y compris, entre autres, crédit à la consommation, crédit hypothécaire, affacturage et financement de transactions commerciales 8113

c. Crédits-bails 8112

d. Tous services de règlement et de transferts monétaires 81339**

e. Garantie et engagements 81199**

f. Opérations pour compte propre ou pour compte de clients, que ce soit dans une bourse, sur un marché hors cote ou autre, sur:

- instruments du marché monétaire (chèques, effets, certificats de dépôt, etc.) 81339**
- devises 81333
- produits dérivés, y compris, mais pas uniquement, instruments à terme et options 81339**
- instruments du marché des changes et du marché monétaire, y compris swaps, accords de taux à terme, etc. 81339**
- valeurs mobilières négociables 81321*
- autres instruments et actifs financiers 81339**

	négociables, y compris métal	
g.	Participation à des émissions de tout type de valeurs mobilières, y compris garantie et placement en qualité d'agent (dans le public ou à titre privé) et prestation de services relatifs à ces émissions	8132
h.	Courtage monétaire	81339**
i.	Gestion d'actifs, par exemple gestion de trésorerie ou de portefeuille, toutes formes de gestion d'investissement collectif, gestion de fonds de pension, services de dépositaire et services fiduciaires	8119+** 81323*
j.	Services de règlement et de compensation afférents à des actifs financiers, y compris valeurs mobilières, produits dérivés et autres instruments négociables	81339** ou 81319**
k.	Services de conseil et autres services financiers auxiliaires à toutes les activités reprises à l'artcle 1B du document MTN.TNC/W/50, y compris cote de crédit et analyse financière, recherche et conseil en investissements et en placements et conseil en matière d'acquisitions, de restructurations et de stratégies d'entreprises	8131 ou 8133
l.	Fourniture et transfert d'informations financières, et traitement de données financières et logiciels y relatifs, par les fournisseurs d'autres services financiers	8131

C. Autres services

8. SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX
(autres que ceux de la partie 1.A.h-j.)

A. Services hospitaliers 9311

B. Autres services de santé humaine 9319 (autres que ceux du n° 93191)

C. Services sociaux 933

D. Autres services

9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES

A. Services d'hôtellerie et de restauration (y compris les services de traiteur) 641-643

B. Services d'agences de voyages et d'organisateurs touristiques 7471

C. Services de guides touristiques 7472

D. Autres services

10. SERVICES RECREATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS
(autres que les services audiovisuels)

A. Services de spectacles (y compris pièces de théatre, orchestres, et cirques) 9619

B. Services d'agences de presse 962

C. Services des bibliothèques, archives, musées et autres services culturels 963

D. Services sportifs et autres services récréatifs 964

E. Autres services

11. SERVICES DE TRANSPORTS

A. Services de transports maritimes
- a. Transports de voyageurs 7211
- b. Transports de marchandises 7212
- c. Location de navires avec équipage 7213
- d. Maintenance et réparation de navires 8868**
- e. Services de poussage et de remorquage 7214
- f. Services annexes des transports maritimes 745**

B. Services de transports par les voies navigables intérieures
- a. Transports de voyageurs 7221
- b. Transports de marchandises 7222
- c. Location de navires avec équipage 7223
- d. Maintenance et réparation de navires 8868**
- e. Services de poussage et de remorquage 7224
- f. Services annexes des transports par les voies navigables intérieures 745**

C. Services de transports aériens
- a. Transports de voyageurs 731
- b. Transports de marchandises 732
- c. Location d'aéronefs avec équipage 734
- d. Maintenance et réparation d'aéronefs 8868**
- e. Services annexes des transports aériens 746

D. Transport spacial 733

E. Services de transports ferroviaires
- a. Transports de voyageurs 7111
- b. Transports de marchandises 7112
- c. Service de poussage et de remorquage 7113
- d. Maintenance et réparation du matériel de transports ferroviaires 8868**
- e. Services annexes des transports ferroviaires 743

F. Services de transports routiers
- a. Transports de voyageurs 7121+7122
- b. Transports de marchandises 7123
- c. Location de véhicules commerciaux avec chauffeur 7124
- d. Maintenance et réparation du matériel de transport routier 6112+8867
- e. Services annexes des transports routiers 744

G. Services de transports par conduites
- a. Transports de combustibles 7131
- b. Transports d'autres marchandises 7139

H. Services annexes et auxiliaires de tous les modes de transport
- a. Services de manutention des marchandises 741
- b. Services d'entreposage et de magasinage 742
- c. Services des agences de transports de

	marchandises	748
d.	Autres services	749

I. Autres services de transports

12.	AUTRES SERVICES NON COMPRIS AILLEURS	95+97+98+99